

Kinshasa et les importations avicoles

En finir avec la catastrophe sanitaire et économique

Denis Horman

Chargé de Recherche au Gresea

GRESEA asbl

Groupe de Recherche pour une Stratégie économique alternative

Rue Royale 11, 1000 Bruxelles, Belgique

Tél. 32.2/219.70.76 - Fax 32.2/219.64.86

Email: gresea@skynet.be - site: www.gresea.be

Editeur responsable: Erik Rydberg c/o GRESEA

Dépôt légal: D/4307/2006/1

Décembre 2006

Prix de vente: 3 euros

Avant-propos

En octobre 2006, le Gresea effectuait une mission d'une quinzaine de jours en République Démocratique du Congo, à Kinshasa et dans le Bas-Congo (Matadi et Kimpese).

Cette mission se situait dans le prolongement d'une campagne d'information et de sensibilisation menée en Belgique, par S.O.S. Faim, avec le soutien du Gresea et en France, à l'initiative de l'association Agir Ici.

Cette campagne "pour le droit et la protection des marchés agricoles" voulait surtout attirer l'attention sur les conséquences néfastes, sur les plans économique, social et sanitaire, dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, des importations de découpes de poules/poulets congelées et d'œufs, en provenance de l'Europe. Le Gresea allait contribuer à cette campagne en publiant "Chicken Connection, Le poulet africain étouffé par l'Europe"¹.

L'objectif de la mission en RDC était double. Il s'agissait d'abord de cerner le mieux possible sur place les conséquences des importations avicoles sur la filière et l'économie locales, sur la santé des populations. Ensuite, cette mission allait devoir se traduire, ici, par un travail d'information et des démarches pour susciter un appui financier aux organisations kinoises décidées à se mobiliser. C'est l'objet de cette publication.

Sur place, à Kinshasa et dans le Bas-Congo, une vingtaine de contacts ont été pris avec des ONGD, des organisations paysannes, des aviculteurs, des fermiers, des institutions publiques (les ministères de l'Agriculture, de la Santé, l'Office congolais de Contrôle, l'Office des douanes...), des organisations internationales (FAO), des personnes-ressources...

Parmi ces organisations rencontrées figurent le CAVTK (Centre agronomique et vétérinaire tropical de Kinshasa), partenaire du Gresea ; le CENADEP (Centre national d'appui au développement et à la participation populaire) ; le RAUKIN (Réseau d'agriculture urbaine de Kinshasa) qui regroupe une cinquantaine d'ONG ; l'UNAGRICO (Union des agriculteurs et éleveurs du Congo) ; le CIVAK (Centre d'information et de vulgarisation agroalimentaire de Kimpese). Une des personnes-ressources rencontrées, Alain Huart, est un vétérinaire belge, attaché à la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Liège et expert auprès du ministère de l'Agriculture à Kinshasa.

De ces contacts et interviews ressortent une série de constats et de propositions concordantes.

Il y a d'abord l'évocation d'un paradoxe. La RDC a non seulement un sous-sol extrêmement riche en minerais ; elle a aussi d'énormes potentialités climatiques favorables à la production annuelle de

toutes les cultures. Qu'à cela ne tienne ! Le blé utilisé en RDC est quasi exclusivement du blé importé. Plus de 90% de protéines animales consommées à Kinshasa (volaille, poisson, porc, bœuf...) sont importées.

La question sanitaire, surtout en rapport avec les importations avicoles, fut systématiquement évoquée. En 2004, l'UNAGRICO lançait un cri d'alarme. De son côté, la FAO (l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) signalait, dans une étude publiée à Kinshasa, que plus de 80% des aliments vendus dans les lieux publics, via le secteur informel, étaient contaminés, principalement par le *Bacillus cereus*, *Salmonella*, *Shigella*, *Escherichia coli* et même *Vibrio cholerae*.

Fin septembre 2006, RAUKIN organisait, à Kinshasa, un séminaire pour analyser les conséquences des importations avicoles, ainsi que les facteurs qui bloquent le développement de la filière locale. Cette rencontre entre ONG locales (liées au CNONGD), organisations paysannes, représentants de ministères, OCC, ... allait également pointer les atouts et établir des stratégies, des actions à mener pour une (re)lance de la production locale.

En ce qui concerne les blocages, plusieurs éléments étaient évoqués : le dumping alimentaire, le coût élevé des intrants (alimentation, produits vétérinaires...), le délabrement du réseau routier, l'absence de politique incitative (micro-crédit, subventions, régime fiscal approprié, etc.) pour la promotion et le développement de la filière locale.

Pourtant, les atouts ne manquent pas : un personnel congolais formé, compétent, avec des vétérinaires, des agronomes ; l'existence à Kinshasa et dans le Bas-Congo d'une filière "poules pondeuses et œufs de consommation", avec des fermes de plus ou moins grande dimension.

Un soutien concret des pouvoirs publics à cette filière pourrait, à moyen terme, déboucher sur l'arrêt des importations d'œufs de consommation pour la capitale. Dans le Bas-Congo déjà, la production locale peut, dans une très large mesure, satisfaire la demande des populations.

Par contre, c'est loin d'être le cas pour les poulets de chair. Il ne viendrait à personne l'idée de demander aujourd'hui l'arrêt immédiat ou la limitation drastique des importations de découpes de poules et poulets congelées, vendues à bas prix, à une population kinoise de 8 millions d'habitants, dont plus de 70% se trouvent sous le seuil de pauvreté.

Comme l'ont rappelé les animateurs du séminaire de Kinshasa, il s'agit plutôt de prendre un ensemble de mesures immédiates pour le développement de la filière avicole et de la production locales. Mesures qui peuvent se combiner avec le renforcement du contrôle sur les importations frauduleuses, sur des produits importés impropres à la consommation, en particulier les œufs venant de

¹ Denis Horman, Chicken connection, Agrobusiness, dumping, souveraineté alimentaire, Le poulet africain étouffé par l'Europe, Gresea, octobre 2004.

Belgique, des Pays-Bas, d'Argentine et même d'Inde, en concurrence directe avec une production locale.

Ainsi, le développement de la filière locale pourrait aller de pair avec une diminution progressive des importations.

Suite à ce séminaire, la décision fut prise de lancer, à Kinshasa et dans le Bas-Congo, une campagne sur la sécurité et la souveraineté alimentaires, avec, en priorité, le développement de la filière avicole locale.

A l'instar de la campagne menée au Cameroun — qui a un grand impact sur plusieurs associations kinoises-, la première tâche que se donne RAUKIN, le réseau coordonnateur de cette campagne, est l'élaboration d'un "livre blanc" sur la filière avicole : les conséquences économiques, sociales et sanitaires des importations, les obstacles et atouts de la filière locale, les mesures politiques indispensables pour encadrer et développer la production locale, etc.

Pour mener à bien ce travail, support indispensable à la campagne de sensibilisation et de mobilisation, les moyens financiers sont un atout majeur.

C'est, à coup sûr, une des concrétisations de notre solidarité !

Denis Horman, chargé de recherche au Gresea.

Message de soutien de Kinshasa

RAUKIN, le Réseau d'agriculture urbaine de Kinshasa a fêté en 2006 ses dix ans d'existence.

C'est aujourd'hui un réseau d'une cinquantaine d'ONGD partageant une double préoccupation: la sécurité et la souveraineté alimentaires.

"Consommons sain et local", tel est le leitmotiv de notre action! Nous avons reçu la tâche de piloter une campagne de grande envergure sur la filière avicole à Kinshasa et dans le Bas-Congo, avec des relais dans tout le pays.

Notre préoccupation est de promouvoir la production locale dans le secteur avicole (poulets de chair et œufs de consommation) face aux importations massives, incontrôlées, aux conséquences économiques, sociales et sanitaires néfastes pour nos populations.

C'est pour nous une des manières de lutter contre la pauvreté, un des huit objectifs du Millénaire.

Nous avons eu la chance de faire connaissance avec le Gresea et d'accompagner, en octobre 2006, à Kinshasa et à Matadi, son représentant, Denis Horman. Sa mission était précisément de procéder à une enquête sur des importations avicoles et leur impact sur les paysans producteurs, l'économie et la santé des populations.

La présente brochure du Gresea, intitulée "Kinshasa et les importations avicoles, En finir avec la catastrophe sanitaire et économique" est pour nous un précieux outil pour mener à bien notre travail.

Nous avons donné mandat au Gresea pour représenter RAUKIN auprès des organismes belges, ONGD, associations, syndicats, institutions politiques, etc. afin de susciter la solidarité la plus large possible avec notre campagne d'information, de conscientisation et de lobbying.

Pour RAUKIN, Pierre Ongala Lopema, Secrétaire permanent

Sommaire

1. L'Afrique et les ravages des importations agrolimentaires: les multiples facettes du dumping alimentaire	6
2. Le soja contre la vie	8
3. La RDC: richesses et misère	10
4. Sécurité et souveraineté alimentaires en RDC: un état des lieux	12
5. Importations avicoles et filière locale	15
6. Kinois, vous avez le bonjour de Charles Doux	17
7. La catastrophe sanitaire	18
8. Cameroun: une campagne exemplaire	22
9. Ca commence à bouger à Kinshasa	24
10. Agir ici	26

1. L'Afrique et les ravages des importations agroalimentaires: les multiples facettes du dumping alimentaire

Dans son dernier rapport sur la situation agricole dans le monde², l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture rappelle que la production vivrière³ par habitant a régressé en Afrique subsaharienne. Après deux décennies de croissance très faible, voire de stagnation, elle est sur le continent noir inférieure au niveau enregistré en 1970.

Ce même rapport indique que près de 73% de la population de la République Démocratique du Congo se trouvent dans une situation d'insécurité alimentaire, soit près de 42 millions de sous-alimentés sur une population totale estimée à 60 millions de personnes.

Et, situation paradoxale, en RDC, comme ailleurs, 70% des pauvres sont des paysans : ils n'ont pas de revenus suffisants pour manger correctement, envoyer les enfants à l'école ou encore assurer des soins de santé décentes.

Un bilan accablant ! Une situation qui ne relève pas d'une seule explication

Exportations subsidiées

On pense d'emblée à la hausse des importations à bas prix en provenance de l'Europe, mais également des Amériques et de l'Asie (les céréales, les viandes, le poisson, le lait, les légumes...).

Depuis les années '90, les plans d'ajustement structurel, imposés par le FMI et la Banque mondiale, puis les règles de l'OMC, ont contraint les pays en développement à ouvrir davantage leurs frontières. La concurrence entre producteurs du Sud et du Nord est d'autant plus inégale que ces derniers sont largement subventionnés. Les prix de vente de denrées exportées sont ainsi loin de refléter la réalité de leurs coûts de production dans le pays d'origine. L'exemple des produits laitiers, dont l'Union européenne est le principal fournisseur pour l'Afrique, est à ce titre significatif : l'Union européenne consacre chaque année 2,5 milliards d'euros pour subventionner l'exportation de ses excédents dans ce secteur. Des soutiens financiers qui permettent de combler la différence entre le prix intérieur payé aux acteurs de la filière (2.050 euros pour la tonne de lait en poudre en juillet 2006) et le prix mondial (1.623 euros).

Jugées contraires à "la libre concurrence", ces subventions directes aux exportations (restitutions)

devraient disparaître en 2013, comme le prévoit l'accord signé au sein de l'OMC, en décembre 2005. Mais c'est l'OMC elle-même qui cautionne une autre forme de dumping, avec les aides directes aux revenus des agriculteurs. En effet, l'OMC définit le dumping par le fait d'exporter en dessous du prix du marché intérieur (même si celui-ci est maintenu artificiellement bas en raison des aides directes au revenu des agriculteurs) et non en dessous des coûts de production⁴.

Aides directes et indirectes aux gros exploitants agricoles

Ainsi, les subventions à l'exportation ne sont pas, et de loin, les seules aides dont bénéficie le secteur laitier, même si elles sont les plus visibles. En plus des 2,5 milliards d'euros de soutien à l'export, 13,5 milliards d'euros supplémentaires sont, selon l'OCDE, dépensés chaque année par l'UE pour appuyer la filière lait (aides directes aux exploitants agricoles, aides indirectes en services techniques et vétérinaires, etc.). Dans cette filière, ce sont avant tout les grandes multinationales agroalimentaires —Nestlé, Lactalis, Bongrain— qui sont à la fois les grandes bénéficiaires de la baisse des prix intérieurs européens payés aux agriculteurs et des subventions à l'exportation⁵.

Les pays de l'OCDE (le club des pays riches) ont consacré 225 milliards d'euros en 2005 pour soutenir leur agriculture (29% du produit agricole), soit cent fois plus que les Etats africains, qui n'y avaient consacré que 2 milliards d'euros en 1999, alors que 60% de la population africaine dépend de l'agriculture pour assurer leur subsistance.⁶

Inégalités agricoles et pauvreté paysanne

Le problème des soutiens aux exportations et des aides directes aux revenus, surtout des gros exploitants agricoles et aux multinationales agroalimentaires, ne doit pas occulter celui, plus large, de la mise en concurrence d'agricultures dans le monde, jouant à armes extrêmement inégales.

Au cours de la seconde moitié du XX^{ème} siècle, l'écart de productivité du travail entre les agriculteurs les moins performants et les plus performants du monde a véritablement explosé : il est passé de 1 contre 10, dans l'entre-deux guerres, à 1 contre 2000 à la fin du XX^{ème} siècle.

Au cours de cette période, dans les pays développés et dans quelques secteurs limités des pays en développement, il y eut ce qu'on a appelé la "révolution agricole contemporaine" : grande motorisation, mécanisation, sélection de variétés de plantes et de races d'animaux à fort potentiel de rendement, semences sélectionnées génétiquement, large utilisation des engrais minéraux, pesticides, aliments concentrés pour le bétail et produits de traitement des plantes et des animaux domestiques, etc.

² "L'Etat de l'insécurité alimentaire dans le monde", FAO, 2005 (www.fao.org)

³ Les cultures vivrières fournissent des produits alimentaires destinés principalement aux populations locales.

⁴ Denis Horman, Chicken Connection, chap. II, le dumping alimentaire, Gresea, 2004, pp. 51-72 (www.gresea.be).

⁵ Alternatives Economiques, Des subventions aux effets dévastateurs, n° 251, octobre 2006. Voir également Défis Sud, dossier: S'alimenter souverainement, utopie ou objectif réaliste?, n° 75, octobre-novembre 2006.

⁶ Alternatives Economiques, Le Sud a besoin de politiques agricoles, n° 254, janvier 2007.

A partir des années 1960, dans certains pays en développement, les agriculteurs, qui avaient les moyens d'investir, se sont lancés dans "la révolution verte", une variante de la révolution agricole. Cela étant, une majorité de paysans des pays développés et a fortiori des pays en développement n'a jamais eu accès aux moyens de production de l'une ou l'autre de ces révolutions⁷.

C'est le cas de l'Afrique subsaharienne. Les rendements céréaliers moyens y sont de 12,3 quintaux par hectare contre 30,3 en Asie ou 54 en Europe.

Europe – FMI- BM : même combat !

L'Union européenne n'est pas la seule à demander aux pays du Sud d'ouvrir davantage leurs frontières. Dès les années '80, pour contraindre les pays du Sud à rembourser la dette, le FMI et la Banque mondiale leur ont imposé les plans d'ajustement structurel, les obligeant ainsi à couper dans leurs dépenses publiques, à délaissier les productions vivrières pour "le tout à l'exportation" et à abaisser radicalement leurs droits de douane. Si bien qu'aujourd'hui, la plupart de ces pays – et d'abord les PMA (pays les moins avancés !) – appliquent dans les faits des tarifs douaniers bien inférieurs à ceux qu'ils seraient théoriquement en droit de pratiquer. Les pays en développement avaient en effet obtenu, lors des négociations à l'OMC, la possibilité d'avoir des tarifs plus élevés (tarifs consolidés) que ceux des pays de l'OCDE. Sur le papier, les pays africains peuvent ainsi taxer leurs importations agricoles à des taux moyens compris entre 79% pour le Bénin et 230% pour le Cameroun.⁸

De tels niveaux auraient pu, par exemple, permettre à ces pays de se protéger efficacement contre les invasions de bas morceaux de poules de réforme, de poulets, bradés, n'ayant quasi plus de valeur marchande sur les marchés européens.⁹

La réalité est toute autre. Ainsi, le tarif douanier extérieur appliqué par l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa) est en moyenne de 10,8%. En RDC, selon l'Ofida (Office des douanes et accises), le nouveau tarif des droits et taxes à l'importation, entré en vigueur depuis le mois d'avril 2003, se situe entre un minimum de 3% et 5% et un maximum de 13% et 20%.

"Nous avons beaucoup de mal à comprendre la cohérence de nos décideurs politiques qui parlent de souveraineté alimentaire et qui par après adoptent un tarif douanier extérieur à un niveau plancher de 5%. Comment peut-on promouvoir une souveraineté alimentaire en réduisant la dépendance vis-à-vis des produits importés sans un minimum de protection des produits alimentaires locaux? C'est pour nous une aberration pure et simple".¹⁰

Ibrahim Coulibaly, Président de la Confédération nationale des organisations paysannes du Mali (CNOP).

Certains pays, comme le Nigeria, la Tanzanie, le Kenya, ... ont fait de la résistance. Mais la plupart hésitent à engager le bras de fer avec les bailleurs de fonds, craignant des représailles, mais aussi la colère de consommateurs urbains qui bénéficient ainsi d'une alimentation moins chère.

Accords de Partenariat Economique (APE) ou Accords de Paupérisation Economique

L'Accord de Cotonou entre l'Union européenne et les pays ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique), qui a succédé en 2000 à la Convention de Lomé, est à la base des Accords de Partenariat Economique (ACP), qui doivent être conclus fin de cette année.

"Les accords de partenariat économique sont la clé pour revitaliser la relation de développement entre l'Union et les pays ACP", indique Peter Mandelson, le commissaire européen pour le Commerce.

Nombre de mouvements sociaux, au Sud et au Nord sont bien loin de partager cette vision des choses. Et c'est le cas également de pays ACP directement concernés.

Ces pays devront supprimer l'essentiel des taxes et réglementations qui freinent les importations en provenance de l'Europe et de leurs voisins, ce qui revient concrètement à supprimer l'essentiel de leurs instruments de politique commerciale, de protection de leur économie locale, de perception de recettes fiscales.¹¹

Réunies à Niamey en juin 2006, de nombreuses organisations membres du réseau francophone d'Afrique de l'Ouest et du Centre (dont la RDC) signaient une déclaration indiquant, à propos des APE: "le démantèlement tarifaire induira de lourdes pertes de recettes tarifaires qui ne pourront être compensées que par des augmentations de TVA, au détriment des populations; le Tarif Extérieur Commun (TEC) envisagé ne protège pas les produits agricoles et menace de ruiner la souveraineté alimentaire".

⁷ Marcel Mazoyer et Laurence Roudart, La fracture agricole et alimentaire mondiale, nourrir l'humanité aujourd'hui et demain, Universalis 2005.

Samir Amin, Le virus libéral, La guerre permanente et l'américanisation du monde, Ed. Le temps des cerises, 2003.

Denis Horman, Pouvoir et stratégie des multinationales agroalimentaires, site Gresea

⁸ Alternatives Economiques, Du droit des peuples à se nourrir, n° 253, décembre 2006.

⁹ Denis Horman, Chicken Connection, Dumping dans le secteur avicole, pp. 61-66.

¹⁰ Gresea Echos, Commerce Nord-Sud, l'Accord de Cotonou et ses zones de libre-échange, n° 46, avril-mai-juin 2006, p. 6.

¹¹ Voir Erik Rydberg, EPA ou PAS ? Introduction critique aux accords de partenariat économique, Gresea, Les Cahiers des Alternatives, n° 6, novembre 2004. Voir également Commerce Nord-Sud, Gresea Echos, n° 46, avril-mai-juin 2006.

2. Le soja contre la vie

“L’objectif de notre campagne “le soja contre la vie” est de pointer les nombreuses dérives et excès d’un modèle agricole productiviste, spécialisé et de plus en plus concentré. La filière soja, en lien avec l’élevage industriel, illustre de manière emblématique ce “modèle” que nous dénonçons (...). L’Europe pourrait produire ses propres protéines végétales ou réduire ses besoins pour ne plus inciter à l’expansion du soja en Amérique du Sud. Mais elle fait le choix d’importer, pour intensifier ses élevages et en exporter les excédents. Or ces exportations font parfois des ravages: les excédents laitiers ou de volailles, exportés à très bas prix, concurrencent les producteurs locaux des pays du Sud, détruisant de nombreux emplois et affaiblissant le potentiel de développement d’activités liées à l’agriculture.”

Campagne “le soja contre la vie”

La campagne “le soja contre la vie”, menée en France dans le courant de l’année 2006 par quatre organisations (le Comité catholique contre la faim et pour le développement, la Confédération paysanne, le Groupe de recherche et d’échanges technologiques, le Réseau cohérence et le Réseau agriculture durable), tenait à dénoncer les nombreuses dérives et les excès d’un “modèle” agricole productiviste et spécialisé — aux conséquences planétaires- et non le soja en tant que tel.¹² Riche et connu pour ses vertus médicinales, le soja se substitue avantageusement à la viande et aux produits laitiers. Son utilisation dans l’alimentation humaine se développe peu à peu. Par contre, l’extension foudroyante du soja en Amérique du Sud est avant tout destinée à l’alimentation animale (farine, tourteaux à partir des graines de soja).

“Sojatisation” de l’Amérique du Sud

Actuellement, 50% des terres arables argentines et 47% des terres cultivées en grains au Brésil sont plantées en soja.

Le Brésil et l’Argentine pourvoient à eux seuls à 58% des échanges internationaux en soja (59% avec le Paraguay et la Bolivie).

Eldorado des multinationales de l’agro-industrie, la filière soja est, en ce qui concerne les négociants/transformateurs/exportateurs (grains, farine, huile de soja) dominée par trois groupes étasuniens (Cargill, Bunge, ADM) et un Français (Dreyfus). Ces 4 sociétés assuraient, en 2005, 61% du total des exportations brésiliennes. Les trois groupes américains possèdent des usines de trituration en Europe (notamment à Brest pour Cargill).

Cette culture d’exportation se fait au détriment de l’agriculture vivrière. Hyper-mécanisée, elle est éminemment destructrice d’emploi. Pour ouvrir toujours plus d’espace au soja, les appropriations illégales de terres se multiplient, les déforesta-

tions s’accroissent. Au Brésil, rien qu’en 2002, 700.000 ha de forêts ont été détruits pour laisser la place au soja.

L’environnement et les ressources naturelles sont de plus en plus malmenés par cette agriculture industrielle: les sols s’érodent, s’appauvrissent et canalisent les épandages massifs de produits chimiques vers les cours d’eau, tandis que les organismes génétiquement modifiés (OGM) contaminent les variétés traditionnelles.

L’Union européenne: premier importateur mondial de soja

Aujourd’hui l’Union européenne à 25 pays importe 80% des oléo-protéagineux nécessaires aux élevages. Pourtant l’UE ne manque pas d’espace cultivable. Avec 4 millions d’hectares en jachère et l’équivalent de 4 millions d’hectares de blé exporté, l’Europe dispose de 8 millions d’hectares qu’elle pourrait consacrer à la production d’oléo-protéagineux (cette conversion couvrirait près de 70% des importations) ou d’autres productions riches en protéines.

Mais, dès l’après deuxième guerre mondiale, l’Europe s’est placée dans un autre scénario.

Les Etats-Unis utilisent le plan Marshall, qui impose l’achat de marchandises américaines, comme cheval de Troie pour pénétrer le marché européen.

Depuis le début des années 1960, la Communauté Economique Européenne (CEE), puis l’UE, et cela dans le cadre de la Politique Agricole Commune (PAC), ont opté pour un élevage (porc, volaille...) industriel, intensif et surtout hors sol, dépendant largement d’aliments importés.

En 1962, l’Europe signe les accords de Dillon round: en contrepartie de la mise en place d’un système de protection efficace des céréales dans le cadre de la PAC, elle laisse entrer librement sur son marché intérieur les oléagineux, dont le soja des Etats-Unis. Début des années ‘70, des récoltes de soja catastrophiques poussent les Etats-Unis à décréter un moratoire sur ses exportations. C’est ainsi que le Brésil et l’Argentine en ont profité pour prendre pied en Europe.

Toujours plus d’excédents... à exporter

Embarquée dans une orientation productiviste à outrance et une industrialisation des élevages hors sol, liées à la consommation croissante de viande, l’Union européenne produit aujourd’hui bien au-delà de ses besoins. En 2002-2003, l’UE produisait 104% de sa consommation de lait en poudre écrémé, 106,7% de sa consommation de porc, 102% de sa consommation de volaille, 96,2% de sa consommation de viande bovine, 104,4% de sa consommation de céréales.¹³

¹² CCFD, Cohérence, Confédération Paysanne, GRET, RAD, Le soja contre la vie, rapport février 2006. Voir également Alternatives Economiques, n°250, septembre 2006.

¹³ CCFD, 2006, ibid., p. 36.

Etant donné que la libéralisation croissante des échanges agricoles mondiaux l'oblige à s'ouvrir aux importations, ces dernières (importation de viande, de lait, d'œufs) augmentent de manière continue sur un marché européen déjà largement saturé. Alors, les excédents augmentent d'autant.

La PAC encourage donc une production industrielle génératrice d'excédents qu'il faut écouler sur les marchés mondiaux.

L'Afrique, un nouveau marché pour les volailles

Les entreprises agroalimentaires tirent leur principal bénéfice de la vente des blancs ou des cuisses de volailles dans l'Europe. Les découpes de volaille exportées vers l'Afrique sont donc des sous-produits, vendus à des prix très bas, l'essentiel étant de couvrir les frais d'emballage et de transport.

Les conséquences des évolutions récentes du marché du soja sur l'agriculture africaine sont indirectes. Le soja qui sert à nourrir notre élevage industriel contribue à la production de surplus que l'on exporte ensuite vers l'Afrique, au prix d'une déstructuration des filières locales, d'un appauvrissement accru avec des paysans qui viennent grossir les périphéries des villes. Le tout, sans aucune perspective de développement pour les pays concernés¹⁴

¹⁴ CCFD, 2006, ibid.

3. La RDC: richesses et misère

“Il est inacceptable que des millions de Congolais ne puissent pas manger chaque jour dans un pays où il pleut pendant 9 mois sur les 12 de l'année et où les rivières, les lacs et les fleuves sont très poissonneux. Il est inacceptable que 22% seulement de la population aient accès à l'eau potable dans un pays où l'hydrographie est hors du commun dans le monde, où le fleuve Congo est le 2^{ème} au monde. Il est inacceptable que l'électricité soit un luxe pour la majorité des Congolais, alors que nous avons un des plus grands barrages hydroélectriques au monde. Il est inacceptable que des élèves s'assoient à même le sol dans les salles de classe, alors que les pupitres peuvent être fabriqués à partir du bois de nos forêts qui représentent la moitié des réserves forestières du monde.”

B. Lutuala Mumpasi, démographe, recteur de l'Université de Kinshasa.

La RDC recèle d'immenses potentialités. Elle possède un sous-sol extrêmement riche en minerais : le diamant, le cuivre, le cobalt, l'or, le coltan, l'étain. Elle a encore bien d'autres ressources naturelles : le gaz naturel, le pétrole qui, avec le diamant, concentre à l'heure actuelle près des trois quarts des recettes en devises du pays.¹⁵

La RDC a des potentialités hydrauliques, avec le fleuve Congo, avec le barrage d'Inga, dans le Bas-Congo. Ce barrage fournit de l'électricité aux mines du Katanga auxquelles il est relié par une ligne à haute tension de 2.000 kilomètres, mais sans alimenter en électricité les villages traversés. “Or, si nous avons eu ce courant”, souligne Victor Nzuzi Mbembe, animateur d'une organisation paysanne, “nos mangues, oranges, papayes, avocats, tomates... seraient conservés et transformés”.¹⁶ De plus, deux tiers des turbines du barrage d'Inga ne sont pas fonctionnelles, ce qui donne une production annuelle actuelle évaluée à 650 mW sur un potentiel de 40.000 à 45.000 mW.¹⁷ Il y a les forêts qui représentent près de la moitié de celles de tout le continent africain. La RDC abrite 12,5% de la forêt humide tropicale mondiale. Seuls le Brésil et l'Indonésie en abritent une plus grande part. Sur 2,3 millions de kilomètres carrés que compte la RDC, environ la moitié est couverte de forêts, ce qui constitue un potentiel sylvicole énorme.

Et puis, et avant tout, il y a l'agriculture. La RDC est probablement le pays le plus riche de l'Afrique subsaharienne du point de vue agricole. Sa superficie est de 230 millions d'hectares, dont 80 millions d'hectares de terre arable avec un bon potentiel de fertilité en général. Le pays produit toute une gamme de denrées vivrières : haricots, manioc, pomme de terre, maïs, bananes, riz... ; mais, sur l'étendue agricole, 10 millions d'hectares seulement, soit moins de 15%, sont consacrés aux cultures et (aux) pâturages. Et, d'une manière générale, moins de 3% des terres sont cultivées.¹⁸ Plus

de 80% de la population congolaise est paysanne et vit de l'agriculture.

Le deuxième atout de la RDC - après le potentiel humain -, ce sont les richesses naturelles. Je parle d'abord de sa terre, de son eau, de son climat. C'est une richesse pérenne qui ne s'épuisera jamais, contrairement aux richesses minières (or, diamant, cuivre...). C'est la générosité de la nature qui a été donnée à ce pays en matière de pluviosité, de richesse des sols, de végétation. La position de la RDC, à cheval sur l'Equateur, jouissant ainsi de l'alternance des climats, permet au pays de produire des cultures sur toute l'année. Il s'agit donc de mettre tout ce potentiel en route pour que ce pays puisse être autosuffisant pour nourrir ses 60 millions d'habitants et même une bonne partie de l'Afrique.

Max Muland, secrétaire général du CAVTK (Centre agronomique et vétérinaire tropical de Kinshasa).

Et pourtant, la RDC est un des pays les plus pauvres du monde. Le rapport du PNUD 2006 le classe 167^{ème}, à 10 places du Niger, la lanterne rouge.

Plus de 75% des Congolais vivent avec moins d'un dollar par jour. La pauvreté frappe indistinctement et à des degrés divers toutes les couches sociales. On trouve plus de 75% de pauvres dans la paysannerie, plus qu'en milieu urbain (61,50%). On compte plus de 40% de pauvres chez les cadres de direction. Les salariés de l'Etat touchent en moyenne un dollar par jour. Après une grève menée en 2005, les enseignants ont obtenu une augmentation et toucheraient aujourd'hui 50 dollars par mois, prime de transport comprise.

Un enfant sur dix meurt avant l'âge d'un an. Près d'un sur deux ne va pas à l'école primaire ; 22% de la population seulement ont accès à l'eau potable, alors que le pays dispose d'un immense réservoir et d'une pluviosité abondante. A peine 7% de la population a accès à l'électricité.

La grande majorité de la population survit grâce aux activités informelles, l'emploi formel ne touchant que 4% de la population active et 8% de la main-d'œuvre masculine.¹⁹

La situation est catastrophique. Le budget de la RDC, un Etat aussi grand que toute l'Europe occidentale, tourne autour d'un milliard de dollars, dont la moitié provient de prêts et dons extérieurs. Cela correspond au budget d'une petite ville en Belgique. Le budget est pour l'essentiel alimenté par l'économie minière de rente, le diamant en premier lieu. Les salaires des agents de l'Etat atteignent à peine 20 à 30 dollars par mois. Ils sont bien souvent versés en retard ou pas du tout, entre autres dans des zones occupées par la rébellion. Après 30 ans de dictature de Mobutu, nous en sommes arrivés à un niveau de démolition incroyable. On doit reconstruire ce pays. En commençant par donner un coup d'arrêt à la “culture” de corruption, de vol des ressources de l'Etat, d'impunité.

Baudouin Hamuli Kabarhuzza, directeur général du CENAEP.

¹⁵ OCDE 2006, Perspectives économiques en Afrique 2005-2006, la RDC (www.oecd.org/dev/publications/perspectivesafricaines).

¹⁶ Confédération paysanne française, Campagnes solidaires, n°201, novembre 2005.

¹⁷ FAO, table ronde sur l'agriculture en RDC, Kinshasa, 19-20 mars 2004.

¹⁸ J.-M. Kinkela, La RDC dans l'état de la mondialisation : regards sur la situation agricole, Gresea Echos, n°45, janvier-février-mars 2006.

¹⁹ J.-M. Kinkela, ibid. ; OCDE, perspectives économiques en Afrique, ibid. ; B. Lutuala, La référence Plus, n°3760, 22 août 2006 ; Faustin K., Le Potentiel, 10 octobre 2006 ; FAO, Document stratégique de la croissance et de la réduction de la pauvreté, RDC, juin 2006.

Créature de la conférence de Berlin, la RDC n'a été en fait qu'une zone d'exploitation, soumise, depuis sa création, à des décisions de prédation, d'exploitation, de spoliation. Situation qui n'a fait qu'empirer avec la longue dictature mobutiste d'une trentaine d'années, avec l'échec des programmes d'ajustement structurel des années '80, initiés par le FMI et la Banque mondiale, avec les deux pillages des années '90 (1991 et 1993), les deux grandes guerres dans le pays de 1996 à 2002 qui ont, entre autres, provoqué le déplacement des populations vers les grands centres urbains.

Kinshasa en est l'exemple le plus impressionnant : entre 1990 et 2006, la population kinoise est passée de 3 millions à plus de 8 millions d'habitants.

4. Sécurité et souveraineté alimentaires en RDC: un état des lieux

Le Sommet mondial de l'Alimentation, organisé à Rome en 1996 par la FAO (l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et le développement), s'est fixé comme objectif la réduction de moitié du nombre de sous-alimentés d'ici 2015. Il a réaffirmé "le droit de chaque humain à une nourriture adéquate". La mise en œuvre de ce droit suppose la possibilité pour tous et partout de bénéficier d'une véritable **sécurité alimentaire** que la FAO définit comme le fait que, où que l'on soit, "tous les habitants, à tout moment, aient accès à une nourriture qualitativement et quantitativement suffisante pour mener une vie saine et active".

A ce même Sommet mondial de la FAO, Via Campesina lançait le débat sur la souveraineté alimentaire, c'est-à-dire sur "le droit pour chaque communauté de produire sa propre nourriture ; le droit de définir ses propres politiques agricoles et alimentaires, de protéger et de réguler sa production intérieure agricole et de protéger son marché intérieur du dumping des surplus agricoles des autres pays. Cela implique aussi que chaque communauté ne fasse plus du dumping sur ses produits agricoles et alimentaires, c'est-à-dire qu'elle ne les vende plus sur les marchés internationaux à un prix inférieur au coût de production".

A Dakar, en mai 2003, des représentants d'organisations paysannes et de producteurs agricoles d'Afrique, d'Amérique(s), d'Asie et d'Europe signaient "la Déclaration de Dakar". Cette déclaration, basée sur la souveraineté alimentaire, précise que "pour assurer les droits humains fondamentaux en agriculture (droit à l'alimentation, accès aux ressources -terre, semences, eau, crédit...-), des instruments sont indispensables, en particulier une protection à l'importation et la maîtrise de l'offre"²⁰.

Un secteur agricole en déclin

Près de 73% de la population de la RDC se trouvent dans une situation d'insécurité alimentaire, soit près de 42 millions de sous-alimentés.

FAO, Kinshasa, mars 2004.

Lors d'une table ronde, tenue en mars 2004 à Kinshasa, la FAO soulignait le potentiel agricole énorme de la RDC : 80 millions d'hectares de terres arables ; 4 millions d'hectares de terres irrigables ; la diversité climatique et l'importance du réseau hydrographique permettant de pratiquer une gamme variée de cultures ; un potentiel de pâturages pour l'élevage d'environ 40 millions de bovins.

Malgré ce potentiel, le secteur agricole est en déclin. "La production agricole accuse une tendance à la baisse depuis 1998", souligne la FAO.²¹ "Moins 20% pour les céréales ; moins 12% pour les racines et tubercules ; moins 6% pour les légumes. Le cas le plus frappant est celui du manioc, aliment de base qui couvre 70 à 80% des apports nutritionnels des Congolais, mais dont la production a chuté de 20% à cause des maladies et des ravageurs (...). D'autre part, la production des principales cultures de rente (café, huile de palme, coton, cacao, hévéa et tabac) connaît un déclin rapide dû à l'état des infrastructures routières, de l'organisation des marchés d'achat et des cours mondiaux (...). Le PIB du secteur agricole (l'agriculture congolaise représente quelque 50% du PIB) a baissé de 3,4 milliards de \$ US en 1990 à 2,2 milliards de \$ US en 2000, soit une diminution de 38%".

Importations alimentaires

En 1986-1987, la compétitivité de l'agriculture congolaise face aux produits agricoles importés a été étudiée par le consortium ZTE-Groupe COGEPAR. On peut conclure qu'à cette époque, l'agriculture congolaise était généralement compétitive face aux importations (...). Dans la conjoncture actuelle de la RDC, la proportion des importations alimentaires augmente sans cesse. Si ces importations aident à stabiliser l'approvisionnement des villes, à maîtriser l'inflation et à réduire le coût d'achat du "panier de la ménagère", elles font également grande concurrence à la production locale, qui reste largement déficitaire pour des produits clés comme (le) riz, sucre, huile végétale, viande, poisson, etc. qu'on peut facilement produire dans le pays.

Eric Tollens, professeur à l'UCL-KUL (Leuven).

Aujourd'hui, moins de 10% des protéines animales consommées à Kinshasa sont produites localement (porc, bœuf, poisson, volaille, œufs de table...). En 2003, les importations couvraient 93% des protéines animales d'élevage consommées à Kinshasa, en porc, volaille et bœuf. Et si on ajoute les 114.697 tonnes de poissons congelés importés au cours de la même période, la production nationale ne représentait plus que 3% des besoins du marché.²²

L'exemple du poisson est éclairant. Alors que la RDC possède le 2^{ème} plus grand fleuve au monde, c'est le poisson congelé importé, le mpiodi, "poisson chinchard" non trié et non éventré, qui envahit les marchés de Kinshasa. Ce poisson est pêché par des bateaux industriels, dans les eaux territoriales de la Namibie, et, dans une moindre mesure, de la Mauritanie. Presque tous les ménages urbains consomment le mpiodi, qui est ancré durablement dans les habitudes alimentaires.

Les importations agricoles, elles aussi, n'ont fait qu'augmenter ces dernières années. Le blé utilisé au Congo - RDC - est exclusivement du blé importé, en provenance de l'Union européenne et des

²⁰ Denis Horman, Chicken Connection, chap. VI : La souveraineté alimentaire, un droit fondamental pour chaque communauté, pp. 105-128.

²¹ FAO, Table ronde sur l'Agriculture, Kinshasa, mars 2004.

²² Alain Huart, Diagnostic multifactoriel du secteur élevage, canevas de conception de projets de production animale dans les pays en développement. Cas type de la RDC. Faculté de médecine vétérinaire, Institut vétérinaire tropical, Université de Liège, année académique 2004-2005.

USA. Le riz est surtout d'origine asiatique (Thaïlande, Vietnam, Inde).

Ces importations ont entraîné un recul sensible des deux principales productions locales, le manioc et le maïs ou encore d'autres productions comme le riz, le sucre, l'arachide, l'huile végétale...²³

Tableaux des importations alimentaires (en tonnes) : 2001-2005

Les importations alimentaires (en tonnes)

Denrées	2001	2002	2003
Farine/Blé	119 541	223 340	179 478
Maïs/Farine	4 690	67 451	7 904
Viande de bœuf, de porc	8 126	82 469	184 658
Volaille	8 812	49 164	27 763
Poisson	75 127	149 426	94 669
Sel iodé	35 110	28 588	64 553
Lait; produits laitiers/beurre	6 220	18 400	10 378
Pomme de terre	93	1 034	541
Tomates/conserves	3 349	11 213	6 517
Oignon, ail	78	3 635	3 315
Haricot	3 666	4 032	3 536
Riz	46 678	273 794	115 265
Huile végétale	2 900	95 790	8 876
Sucre	150	50 816	39 887

Source: Service des statistiques de l'OFIDA, service des importations de l'OCC

Les importations alimentaires (en tonnes)

Produits	2004	2005
Sucre	60 030	16 066
Viande et abats	25 160	128 357
Poulet	352	3 269
Poissons congelés (mpiodi)	5 966	6 142
Pommes de terre	115 454	37 926
Oignons	15 977	31 129
Légumes	58 158	89 025
Maïs grains semences	15 397	20 386
Riz	106 504	366
Farine de froment	2 349	3 486
Farine de maïs	3 815	106 763
Huile végétale	26 857	6 181
Blé dur	17 516	55 727

Source: OFIDA

L'huile de palme

La RDC était jusque fin des années '50, le plus grand exportateur d'huile de palme au monde. Aujourd'hui, elle importe de grandes quantités d'huile végétale (50.000 à 60.000 t/an), surtout d'origine malaise via Singapour ou de l'Union européenne (huile de colza). Cette huile importée est le plus souvent raffinée et ne contient plus les vitamines A et D, que l'on trouve abondamment dans l'huile de palme brute. Cela pose donc un problème nutritionnel pour la population.

Eric Tollens.

Jusque début des années 60, les grandes plantations d'huile de palme appartenaient à des familles coloniales. Suite à la zaïrisation dans les années '70, l'ensemble de ces plantations est passé dans les mains des nouveaux responsables politiques du Zaïre. "Ceux-ci n'avaient pas la compétence suffisante, ni le temps pour gérer cette production", souligne Baudouin Hamuli du Cenadep. "Inévitablement, après un certain temps, les infrastructures, les machines ont commencé à rouiller".

Le directeur du Cenadep s'insurge en particulier contre les importations de riz : "L'ampleur de ces importations est scandaleuse. A 400 km de Kinshasa, nous avons un bassin rizicole important. Mais, à Mbandaka, vous trouverez une seule décorative appartenant à une vieille religieuse belge. Et le peu de riz de cette région qui alimente Kinshasa coûte plus cher que le riz importé de Thaïlande, qui nous vient pourtant de l'autre côté de la planète. C'est un élément pervers qui hypothèque notre sécurité et notre souveraineté alimentaires. C'est très grave, quand on sait que pratiquement 60% de la population congolaise consomme le riz comme aliment de base, à côté du manioc".²⁴

Bien que la demande du manioc soit entièrement couverte par la production intérieure, les besoins sont immenses pour une ville comme Kinshasa (8 millions d'habitants). Le programme gouvernemental "manioc" ne prévoit pas de dispositif pour intensifier la production. Certes, des efforts sont réalisés dans le Bas-Congo, mais quasiment pas dans les provinces reculées.

En ce qui concerne la production vivrière et maraîchère, les choses se présentent un peu différemment. "Heureusement qu'il y a encore cette production qui permet de maintenir des échanges entre les campagnes et les villes", souligne Max Muland du CAVTK (Centre agronomique et vétérinaire tropical de Kinshasa). "Autour des grandes villes, a pu se développer, ces dernières années, une activité dynamique de maraîchage. Une bonne partie des légumes qu'on trouve à Kinshasa vient non seulement des zones maraîchères de la ville et de sa périphérie, mais, pour certains de ces produits comme les oignons, des provinces voisines, notamment du Bas-Congo. Le maïs, produit au nord du Katanga, approvisionne Lubumbashi et les grandes villes du Kasai. Je pense surtout au manioc qui est produit

²³ Eric Tollens, Table ronde "Agriculture et sécurité alimentaire", Kinshasa, mars 2004.

²⁴ Interview de Baudouin Hamuli Kabarhuza, Kinshasa, octobre 2006.

en grande partie dans la province de Bandundu et qui approvisionne en grande partie Kinshasa".²⁵

Protection douanière et sécurité alimentaire

Acheminées surtout dans les grandes villes du pays, les importations alimentaires sont souvent de moindre qualité, bon marché et subventionnées directement ou indirectement. De plus, elles bénéficient de tarifs douaniers de plus en plus bas.

Les droits de douane à l'importation sont assis sur la valeur CAF (l'ensemble de la valeur du coût du produit, de l'assurance maritime et du fret maritime).

A première vue, on pourrait conclure qu'une certaine protection à l'importation des produits agricoles et alimentaires existe en RDC. Des taux de 24,3% dans la plupart des cas et même de 35,6% pour le sucre et l'huile végétale ne sont pas négligeables²⁶

Mais, en réalité, les droits et taxes à l'importation sont bien plus bas. En août 2003, l'OFIDA, l'Office des douanes et accises, sortait une circulaire ayant trait à un nouveau tarif des droits et taxes à l'importation. Ce tarif, entré en vigueur depuis le 28 avril 2003, se distingue par le recadrage des taux des droits appliqués aux marchandises importées, fixés au minimum à 3% et 5% et au maximum à 13% et 20%.

Le chiffre de 3% est confirmé par Jean-Marie Kinkela, enseignant à la Faculté des Sciences sociales, administratives et politiques de l'Université de Kinshasa : "les importations alimentaires, celles destinées à l'agriculture en général, et celles de produits animaux, jugées de première nécessité en particulier, bénéficient d'un régime douanier extrêmement favorable aux importateurs, avec un droit symbolique et dérisoire de 3% à l'entrée : encouragement exorbitant aux commerçants et aux importateurs, mais finalement lourdement payé par le consommateur et le producteur congolais, par l'étouffement de l'élevage national, incapable de résister à une telle concurrence. Par contre, les produits destinés à l'agriculture, ou provenant de celle-ci, commercialisés à l'intérieur des frontières, sont frappés d'une taxe de 18% (CCA —contribution sur le chiffre d'affaires). Les intérêts payés sur les emprunts sont également taxés à 18%. Ces mesures fiscales frappent et pénalisent toute la chaîne de production animale".²⁷

Que répondre à ceux qui disent : "pourquoi devrait-on privilégier la production locale, alors que ce serait beaucoup mieux de favoriser une grande ouverture à des importations à bas prix pour une population qui vit dans la pauvreté"?

Max Muland du CAVTK répond à la question : "Si l'on se met à la place des dirigeants du pays, soucieux de la paix sociale, on peut comprendre, sans les excuser, qu'ils n'hésitent pas à favoriser les im-

portations. Mais, c'est se voiler la face sur la survie économique du pays. Pour importer autant, nous avons besoin d'énormément de devises. La Banque centrale devait déjà, il y a quelques années, mobiliser 60 à 70 millions de dollars par mois pour satisfaire les importateurs. Alors, n'y aurait-il pas moyen de travailler à court, moyen et long termes pour mettre ces capitaux à la disposition de l'agriculture, de la production locale, des familles paysannes, d'un soutien aux denrées de base... Certes, nos productions sont tombées tellement bas qu'entre-temps, il faut bien nourrir les populations avec les produits importés. Mais nos gouvernements doivent respecter ce à quoi ils ont souscrit. En 2003, au Sommet de l'Union africaine à Maputo, ils ont convenu, par une déclaration commune au sein du NEPAD de consacrer 10% des dépenses publiques à l'agriculture et au développement rural, afin de soutenir la sécurité alimentaire dans le continent et ceci dans les cinq années à venir. Or, actuellement, je pense que le secteur agricole reçoit de l'Etat à peine 0,5% à 1% du budget".

²⁵ Interview de Max Muland, Kinshasa, octobre 2006.

²⁶ Eric Tollens, Les importations alimentaires et la protection douanière en RDC, 2006.

²⁷ J.-M. Kinkela, La RDC dans l'état de la mondialisation : regards sur la situation avicole, Gresea Echos, n° 45, janvier-février-mars 2006.

5. Importations avicoles et filière locale

Le secteur avicole en RDC

Malgré ses nombreuses carences, l'inorganisation individuelle ou collective, la filière avicole existe en RDC.

A Kinshasa et dans le Bas-Congo, on trouve essentiellement la filière "poules pondeuses", une filière relativement importante. Deux grosses fermes industrielles (Mino Congo Dokolo et San Giro concession Belliard) possèdent à elles deux plus de la moitié des "pondeuses" sur un total de quelque 600.000. Le reste est détenu par des fermes moyennes et des fermes de "parcelles" (petites unités familiales).

L'élevage de poulet a également existé dans la région, dans les années '80. Personne n'a oublié le célèbre exemple de la "ferme présidentielle" (Mobutu), une immense ferme moderne, avec l'équipement complet de la filière "intégrée" (du couvoir à l'abattoir). Cette ferme est aujourd'hui à l'abandon. C'est qu'on ne s'improvise pas éleveur. C'est un métier à part entière, avec une gestion technico-financière rigoureuse qui ne fait pas bon ménage avec les prébendes, les spoliations, les imprévoyances.

A l'inverse de Kinshasa et du Bas-Congo, on trouve à Lubumbashi la filière "poulet de chair". La région importe les œufs fécondés de la Zambie, du Zimbabwe et produit localement les poulets, sans unité d'abattage, de conservation ou de vente de découpes congelées.

C'est une chaîne d'une certaine importance avec une entrée de quelque 40.000 poussins de chair par semaine. Le poulet local est vendu essentiellement sur pied (en vif) sur les marchés ou à la ferme ; il est abattu et directement cuisiné. Mais, sans unité d'abattage, de conservation de découpe et d'installation frigorifique, il est extrêmement difficile de vivre de son exploitation avicole. Pour cela, il faudrait vendre en grande quantité le poulet de chair en "vif", ce qui s'avère impossible. Une fois la période d'élevage terminée (une quarantaine de jours), le fermier peut vendre une partie du lot. Mais il devra continuer à nourrir celle qui reste, pendant qu'il entame un nouveau cycle d'élevage. Cela coûte doublement de l'argent. Il est alors contraint à augmenter le prix de vente... !

Les Ets LON'ILEKO à KIN : première entreprise "intégrée" en RDC !

Nous sommes une petite exploitation avicole, mais la première entreprise "intégrée" en RDC, installée à Kinshasa, avec ferme parentale, couvoir, élevage de poulets de chair et abattoir.

Ce que nous produisons en poulet de chair, c'est encore une goutte d'eau dans l'océan. On produit 3.500 poussins par semaine : on vend sur pied et, avant la fin de l'année 2006, l'abattoir sera prêt pour les découpes de poulet, car la population est habituée à consommer le poulet en découpe. On arrive à vendre quasiment au même prix que le congelé importé, alors que celui-ci, poules de réforme et autres "rebuts", n'a rien à voir avec notre produit qui est du poulet presque "fermier".

Anicet Lokenyo, administrateur de LON'ILEKO.

Importations massives...

L'importation en RDC de viande congelée, du poulet de chair en particulier, remonte en fait à l'indépendance du pays. C'est le gouvernement du premier ministre, Cyrille Adoula qui, le premier, ordonna ces importations. D'où la dénomination "Eembe ya Adoula", accolée déjà à l'époque à ces produits d'importation.

C'est à partir des années '80 et surtout '90 que les importations avicoles prirent largement le dessus. La dégradation accélérée de l'économie, les pillages en règle (1990-92), l'explosion démographique de Kinshasa, l'Accord sur l'Agriculture de l'OMC, accélérant le démantèlement des protections douanières, l'adhésion de la RDC à l'OMC en 1997 furent autant d'éléments explicatifs de cette montée en flèche des importations de poulets congelés.

Evolution des importations de poulets congelés "européens"

	2003	2005	Evolution
République du Congo	18 505	9 650	52%
RDC	11 346	20 578	181%
Cameroun	16 528	2 100	13%
Côte d'Ivoire	5 991	1 900	32%
Ghana	13 840	21 800	158%
Sénégal	9 327	1 600	17%
Togo	3 619	5 300	146%

Source: SOS Faim, Campagne contre les importations de poulets congelés au Cameroun, 2004

Initialement, ces importations se composaient de poulets entiers congelés. Par la suite, avec l'extension de la misère, de la baisse du pouvoir d'achat et des nouvelles habitudes culinaires urbaines, ces produits entiers furent progressivement supplantés par les découpes de poulets congelés, puis les découpes (les parties les plus diverses) de poules de réforme (poules en fin du cycle de ponte): gésiers, pattes, cuisses, cous, ailes, croupions, peau.

Ces importations, qui atteignent 30 à 50.000 tonnes par an, proviennent en ordre décroissant du

Brésil (Frangosul, une des entreprises de la multinationale avicole française, Charles Doux, etc.), de Belgique (l'abattoir Wilki en Flandre...), de Hollande, d'Espagne, d'Italie, de France, des USA, d'Allemagne...

Ces dernières années, la RDC s'est retrouvée également face à des importations d'œufs de consommation, alors que la filière "poule pondeuse" était et reste relativement développée à Kinshasa et dans le Bas-Congo. Ces œufs de consommation proviennent respectivement des Pays-Bas, de Belgique, d'Allemagne, mais aussi d'Argentine, du Brésil et même d'Inde.

L'impact de ces importations sur l'emploi et l'économie nationale est indéniable. Mais il est difficile d'obtenir des statistiques. On sait que dans le Bas-Congo, à Boma, Matadi, Kimpese, Kwilu Ngongo, Kitomesa, Mbanza Ngungu, Kinshasa..., de petits exploitants ont dû arrêter leur exploitation avicole, avec, en cascade, la perte de nombreux emplois directs et indirects liés à l'élevage et à la vente de poulets de chair et d'œufs de consommation.

Importations incontrôlées...

Au port de Matadi, des importateurs passent à travers les mailles des services portuaires. Le nombre de containers déclarés est parfois loin de refléter les volumes réels.

Il y a des astuces pour éviter le contrôle. Par exemple, un importateur du Congo Brazzaville fait venir sa marchandise via le port de Matadi. Il n'y a aucun contrôle sur cette marchandise qui est en transit. Ce contrôle doit se faire dans le pays de destination. Mais en fait, il arrive que cette marchandise soit déversée sur les marchés de Kinshasa.

Si les frais de dédouanement étaient régulièrement et correctement payés en ce qui concerne les œufs de consommation importés, il serait très difficile de vendre moins cher que la production locale. Le premier mémorandum de l'UNAGRICO le démontre : sans la fraude douanière, les œufs importés ne peuvent être vendus moins cher.

Docteur Bisimwa

Au rabais

En ce qui concerne tout particulièrement les œufs, il n'est pas rare de faire passer à la douane des œufs de consommation pour des œufs fécondés destinés aux couvoirs. La raison est simple : les taxes perçues sur les œufs fécondés sont plus basses que sur les œufs de consommation.

Quant aux découpes de poulet et surtout poules de réforme congelées importées, elles sont vendues sur les marchés de Kinshasa à des prix deux fois et jusqu'à trois fois moins chers que la production locale. Il faut compter 1 \$, 1,5 \$ le kg de découpe importée par rapport à deux dollars, deux dollars et demi le kg de production locale vendue en vif.

Par contre, pour ce qui est du poulet entier, le poulet local pourrait être presque compétitif par rapport au poulet importé, ce qui était le cas il y a quelques années : 2 dollars ou 2 dollars et demi contre 2 dollars pour l'importé.

En RDC, comme dans les autres pays d'Afrique subsaharienne, la viande de volaille importée ne bénéficie plus tellement de restitutions à l'exportation, et cela depuis 2003. Dans ce secteur, nous connaissons cependant un dumping "indirect" qui alimente une concurrence "déloyale" avec le prix de la production avicole locale. D'abord, ces produits importés sont les bas morceaux, abats et sous-produits, résidus des marchés européens et américains et qui n'ont donc quasiment plus de valeur marchande dans les pays d'origine. D'autre part, les aliments pour bétail (céréales, soja, oléagineux et protéagineux), qui représentent plus de 50% du coût de production de ces viandes, continuent à entrer dans l'UE sans droit de douane. Aux Etats-Unis et davantage encore au Brésil, l'approvisionnement en maïs ou en soja est bon marché, associé, au Brésil en particulier, à un faible coût de la main-d'œuvre.

En RDC, comme dans bien d'autres pays subsahariens, le coût élevé des intrants (aliments, produits vétérinaires...), l'absence de politiques gouvernementales incitatives, la non protection du marché local contre l'importation avicole, massive et incontrôlée, sont autant d'éléments qui se surajoutent à la nature des produits importés.

Et les importateurs, qui sont-ils ?

A Kinshasa et dans le Bas-Congo, les deux plus gros importateurs sont : le belge Orgaman (la famille Damseaux) et le libanais Congo Futur.

Le groupe familial Orgaman, dont Jean-Claude Damseaux est directeur général, est installé au Congo depuis une trentaine d'années. Il est sur place le n°1 dans l'importation de produits alimentaires congelés, avec quelque 35% des parts de marché. Il importe les poules de réforme congelées de l'abattoir Wilki. Il importe également le poisson congelé "chinchard" (plus de 40% des parts). Mais il est également présent dans l'élevage (bovin, porc, avicole), dans l'immobilier à Kinshasa et même dans le secteur minier, l'or du Katanga.

Congo Futur est arrivé avec la vague des "Libanais", dans les années '90 (Socimex, Sokin, Atcom...). Il y a quelques rares importateurs congolais, dont Ledy.

Opacité, passe-droit... !

Chez les importateurs, c'est l'opacité totale, les prébendes, le passe-droit... Ils ont mis dans leur poche les circuits de contrôle. Ils paient des taxes symboliques. Elles représentent au bas mot le 5^{ème} des volumes réellement importés.

Docteur Bisimwa

6. Kinois, vous avez le bonjour de Charles Doux

Doux/Frangosul au Brésil

Un géant du secteur avicole

Groupe français, créé en 1955, Maison mère à Châteaulin dans le Finistère.

Premier producteur européen (et 5^{ème} au niveau mondial) de volailles et produits transformés à base de volaille ; premier exportateur mondial de volailles ; 2,5 millions de volailles produites chaque jour dans les sites du groupe Doux ; des produits commercialisés dans plus de 130 pays.

Plus de 14.000 collaborateurs/effectifs.

Les effectifs, au Brésil, ont augmenté de 62% depuis 1998.

80% du personnel de Doux est au SMIG.

Depuis novembre 2004, Doux a passé un accord avec Maersk Sealand, premier transporteur maritime mondial : 17.000 conteneurs sont acheminés sur une cinquantaine de corridors internationaux reliant les cinq continents²⁸

En 1998, Doux rachète la 3^{ème} entreprise avicole brésilienne, Frangosul, qui possède cinq unités industrielles. Aujourd'hui, plus de la moitié des employés de Doux à l'échelle mondiale sont des Brésiliens (8.000 employés au Brésil sur un total de 14.000).

Dans le secteur de la volaille, 80% de la production de Doux/Frangosul (essentiellement des découpes de poulet) sont destinés à l'exportation : Amérique Centrale, Moyen-Orient, Union européenne, les pays africains via les ports de Luanda (Angola) et Matadi (RDC). Les produits exportés en Afrique sont le bas de gamme : cuisses, tête, cou, pattes de poulets. La principale unité de poulets de Doux/Frangosul est localisée à Passo Fundo, dans le Rio Grande do Sul. De cette unité, qui abat environ 380.000 poulets/jour, près de 95% de la production va à l'exportation.

Restructuration en France

Brésil : premier exportateur de poules, poulets congelés et œufs en RDC

Le Brésil, premier exportateur mondial de volailles en 2004, exporte en RDC des poules et poulets à bouillir (entiers et en morceaux congelés), des dos de poules, des abats de volaille, des œufs de consommation...

Les importateurs sont Congo Futur, Sokin, Socimex, Atcom, Orgaman...

D'après les statistiques de l'OFIDA et de l'OCC, le total des importations en provenance du Brésil s'élève à 2.881.713 KGS pour l'année 2004 ; 2.269.085 KGS pour 2005 et 364.323 KGS pour les 3 premiers mois de 2006.

Le rachat de l'entreprise brésilienne est une aubaine pour Doux: l'approvisionnement en matières premières (soja, maïs) réduit fortement les coûts de production; les réglementations sanitaires et environnementales sont beaucoup plus souples ; la main-d'œuvre est bon marché : un travailleur de l'entreprise brésilienne touchait en 2005 un salaire d'environ 409 reals par mois, ce qui correspond à 111,7 euros.

Depuis 2000, Doux restructure en France. Après l'achat de l'entreprise brésilienne, il a commencé à fermer des unités en Bretagne et sur le territoire national. Il s'est endetté pour cet achat au Brésil, mais il n'a rien perdu en chiffre d'affaires. Progressivement, une partie de la production brésilienne est arrivée en France pour desservir la clientèle de Doux, avec des produits écoulés 33% moins chers que la production réalisée en France. Doux s'auto-concurrence en quelque sorte. 80% des travailleurs de Doux/France sont au SMIG (980 euros nets/mois).²⁹

²⁸ Souveraineté alimentaire, Doux/Frangosul au Brésil, Gresea Echos N° 45, janvier-février-mars 2006, pp. 22-23.

²⁹ Voir interview de Raymond Gouiffes, délégué syndical chez Doux "Père Dodu", à Quimper, www.gresea.be.

7. La catastrophe sanitaire

“Le Congo Démocratique a-t-il le choix entre la mort par la faim et la mort par l’empoisonnement ?”

R. P. Charles Kusika Nzau, Kimpese.

“Dans le secteur informel de l’alimentation, plus de 80% des aliments vendus dans les lieux publics sont contaminés.”

FAO, Kinshasa, 2004.

“Les gens s’intoxiquent à longueur de journée. Poisson(s), viande, poulet, eau du fleuve consommée, contamination, par manipulation sans précaution, de la farine de manioc, de maïs..., c’est l’ensemble du traitement des aliments consommés par la population qu’il faut revoir !”

Jean-Baptiste Ruhanu, vétérinaire, OCC Matadi.

Signaux et cris d’alarme

En juin 2004, un représentant de la FAO à Kinshasa publiait une étude qui n’est pas passée inaperçue. Elle pointait l’ampleur de la catastrophe sanitaire: “Bien que les statistiques sur les intoxications alimentaires ne soient pas disponibles, une étude du CEPLANUT, conduite avec le concours de la FAO, sur les dangers et le contrôle des points critiques dans le secteur informel de l’alimentation en 1995 déjà, avait montré que plus de 80% des aliments vendus dans les lieux publics étaient contaminés, principalement par le *Bavillus cereus*, *Salmonella*, *Shigella*, *Escherichia coli* et même *Vibrio cholerae*.

Par ailleurs, les nombreux cas de salmonellose, de shigellose, de fièvre typhoïde, certains types de cancers, certaines pathologies endémiques telles que le goitre, le crétinisme myxoedémateux, rencontrés aujourd’hui en RDC, trouvent vraisemblablement leur origine dans une alimentation souillée par des microbes, des contaminants, des additifs ou des substances naturelles toxiques comme les goitrigènes”.³⁰

Cette étude souligne encore “qu’en juillet 1999, le gouvernement de la RDC, avec la collaboration de la FAO, a mené une enquête sur les poulets et produits dérivés contaminés par la dioxine. Cette étude a révélé que la RDC avait importé de Belgique, au premier semestre 1999, 2.191,7 tonnes de viande de poulet, 24,72 tonnes de mayonnaise et 1,7 tonne de poussins contaminés à la dioxine; 57,6% de la quantité de viande précitée et 42% de la quantité de mayonnaise indiquée était déjà consommée au 7 juin 1999, date à laquelle le gouvernement congolais avait décidé de suspendre les importations des produits précités en provenance de l’Union européenne”.

En mai 2005, dans une lettre ouverte adressée aux

ministères de l’Agriculture et de la Santé, et dont le Phare, un des quotidiens de Kinshasa, s’est fait l’écho, l’Union Nationale des Agriculteurs du Congo (UNAGRICO) relatait le fait suivant: “Le 3 juin 2004, alors que la société d’importation et de distribution, Congo Futur, écoulait déjà des saucisses de qualité douteuse dans ses chambres froides de Kinshasa, l’AFSCA de Belgique rendait publique la mesure de suspension d’agrément à l’exportation belge de l’entreprise de produits de viande, CSFF – Delirein, localisée à Stekene en Flandre Orientale, suspension intervenue après constatation d’une série d’infractions graves mettant en danger la santé publique. Selon l’AFSCA, les fameuses saucisses de volaille vendues en RDC auraient été élaborées à base de déchets d’animaux destinés aux aliments pour chiens et chats et provenant d’entreprises non agréées. No comment”.³¹

En avril 2006, un membre des services judiciaires de Kinshasa faisait le constat suivant: “Les irrégularités, les falsifications, les discordances et les contradictions des documents d’importation renforcent les présomptions de l’existence d’un réseau international de blanchiment d’argent par le biais des produits alimentaires pourris”.

Ouverture d’une enquête judiciaire

Le document rédigé par ce fonctionnaire précise “qu’une enquête judiciaire est ouverte au cabinet de Monsieur le Procureur général de la République sous la supervision du premier Avocat général de la République, Monsieur Tsimbame Kia Mpungwe, concernant les importations frauduleuses des produits alimentaires d’origine animale de qualité douteuse, presque en décomposition avec des dates de péremption proches ou expédiées par un groupe d’importateurs installés en République Démocratique du Congo, en complicité avec leurs filiales à l’étranger faisant de cette dernière un dépôt”.³²

Le document souligne que “l’Administrateur délégué Général de l’Office Congolais de Contrôle (OCC), organe officiel de surveillance et de sécurité alimentaire, ainsi que le Secrétaire Général de l’Union des Agriculteurs et Eleveurs du Congo (UNAGRICO), qui ont alerté l’Autorité judiciaire, avaient constaté que, chaque fois qu’une crise animale se déclarait à travers le monde (dioxine, ESB, fièvre aphteuse, grippe aviaire, etc.), les produits incriminés en provenance des pays ou régions touchés sont déversés sur le marché congolais. Ces personnalités sont convaincues de l’existence d’un réseau international qui collecte des produits alimentaires de qualité douteuse, qui échappent à la destruction dans les pays d’origine à l’instar de l’affaire “restaurant Buffalo Grill” en France”³²

Ce même document formule des demandes de renseignements adressées à plusieurs pays dont la Belgique, la France et le Brésil.

³⁰ A. Spijkers, RDC, Appui à la mise en place d’une stratégie de contrôle et de surveillance de la qualité des aliments, FAO, juin 2004.

³¹ Le Phare, La RDC au centre d’un trafic de blanchiment de vivres frais, 9 mai 2005.

³² Victor Tshitenge Bumpanya, document 21/04/2006.

En ce qui concerne la **Belgique**, il s'agit "d'obtenir des précisions sur les exportations de saucisses cancérigènes par les entreprises CSFF et Delirein et sur la suite des investigations y relatives".

Pour ce qui est de la **France**, il s'agit d'obtenir de la multinationale Charles Doux -Chateaulin France-, des explications concernant "la discordance des documents sanitaires des produits vendus par elle aux importateurs congolais"; des explications également à propos de "l'inscription sur l'emballage de poule à bouillir *made in France*, alors que ce produit vient du Brésil, dont les additifs sont réputés cancérigènes et interdits en France, tels que E250, E621".

La demande de renseignements s'adresse également au **Brésil**: "Nous communiquer la réglementation en vigueur au Brésil concernant la production, l'inspection et l'exportation des produits alimentaires, les noms des services, ministères et personnes habilités à délivrer les documents tels que certificats vétérinaires et d'origine ou tout autre document devant accompagner les produits alimentaires en provenance du Brésil; nous faire parvenir les spécimens des certificats vétérinaires et d'origine ou tout autre document exigé à l'exportation des produits alimentaires d'origine animale; etc."

Les œufs de la mort

"**La RDC au centre d'un trafic de blanchiment de vivres frais**", tel est le titre de l'article paru, le 9 mai 2005, dans le quotidien Le Phare, et signé par l'Union des Agriculteurs et Eleveurs du Congo (UNAGRICO).

"Après nous avoir habitués aux vieilles poules de réforme congelées, Wilki et Pluvera", relate l'article, "les importateurs ont tout essayé et réussi à nous faire manger les tripes de bœufs de toute origine, les croupions de dinde, oreilles, pattes de cochon de toute la planète, capa, cotis, queues de boeuf, queues de buffle, mbanga (babine), lolemu (langue)... C'est une véritable ruée vers tous les déchets alimentaires (...). Et depuis 2002, les importateurs ont décidé de s'occuper aussi de notre petit déjeuner, en nous amenant pour notre omelette tous les vieux stocks d'œufs réfrigérés de la terre".

Ces œufs de consommation arrivent au port de Matadi en provenance de l'Allemagne, de la Hollande, de la Belgique, de l'Argentine, et même de l'Inde.

"On n'a pas besoin d'un laboratoire pour constater que des œufs réfrigérés embarqués à partir d'un port indien arriveront à Matadi après 45 jours", déclare l'UNAGRICO. "Il en est de même pour des œufs embarqués à partir de n'importe quel port européen. Entre la ponte et la remise au consommateur de Kinshasa, il se passera plus d'un mois... Or la réglementation de l'Union européenne en matière de commerce des oeufs

entreposés est claire et ne prête à aucune interprétation particulière. Les directives européennes stipulent un délai maximum de 21 jours entre la date de ponte et la livraison des œufs au consommateur. Il n'y a donc pas lieu d'ergoter sur la qualité et la fraîcheur des œufs "vieux" de plus de 45 jours qui, aussitôt dépotés, subissent en plus une rupture de la chaîne du froid et partant constituent un danger réel de santé publique".³³

Comme le rappelle opportunément Max Muland du CAVTK, "il est du devoir des autorités, judiciaires et politiques, de prendre des mesures pour arrêter cette catastrophe alimentaire: le Gabon par exemple, qui était aussi sous forte menace de ces oeufs-là, a pu résoudre le problème en promulguant une loi; est considéré comme œuf frais tout œuf produit en moins de 7 jours. Cela protège complètement la production locale, la seule à pouvoir être réalisée dans ces conditions".

L'UNAGRICO place les importateurs devant leurs responsabilités: "Si les importateurs d'œufs voulaient réellement aider les Congolais à améliorer leur bol alimentaire, pourquoi ne font-ils pas de l'élevage avicole localement, à l'exemple de la société Minocongo qui exploite actuellement une ferme avicole dont les effectifs se chiffrent actuellement à plus de 300 000 pondeuses dans la vallée de Lukaya à Kinshasa".

La question est d'autant plus pertinente, qu'à l'inverse de la filière des poulets de chair, la filière "poules pondeuses" est relativement développée à Kinshasa et dans le Bas-Congo et, qu'à cet égard, ces importations d'œufs de consommation sont non seulement des "déchets de la mort", mais viennent saper la réalité et les potentialités d'une filière locale.

Rupture de la chaîne du froid

Il n'y a pas que les œufs importés qui posent des problèmes sérieux sur le plan sanitaire. C'est le cas également des importations de morceaux de poule et poulet congelés.

RDC, Sénégal, Cameroun... , tous les pays d'Afrique subsaharienne, aux prises avec ces importations, sont confrontés à la rupture de la chaîne du froid. Si des importateurs comme Orgaman sont équipés en chambres froides à Matadi, Kinshasa et le long de la route entre ces deux villes, il n'en est pas de même pour pas mal de petits commerçants. Sur les marchés, vous verrez des dames qui vendent ces cuisses de poulet, exposées en pleine chaleur. Le soir, le produit non vendu ira éventuellement dans un frigo. Le lendemain, il sera ré-exposé à la chaleur. Il y a donc congélation, décongélation, recongélation, décongélation, et ainsi de suite.

Il y a également les coupures régulières de courant, les économies sur le courant.

³³ Le Phare, ibid.

“Le problème, il est surtout ici sur place”, souligne César Bisimwa. “J’ai visité le Brésil, l’Argentine. Le problème n’est pas tellement dans les abattoirs des pays d’origine. Il est ici. Comptez le nombre de camions frigo qui maintiennent la chaîne du froid entre Matadi et Kinshasa. Ça coûte cher et le transit dure six heures au minimum. A Kinshasa, c’est la vente au détail, avec rupture de la chaîne du froid. Le petit détaillant, qui prend 10 ou 20kg de découpes, n’a pas d’équipement frigorifique pour le stock qu’il écoule au fur et à mesure”.

“Il y a des pays africains qui se protègent beaucoup mieux que nous. Un pays comme le nôtre, dont l’administration est complètement détruite et où, dans le chef de certains responsables, il n’y a pas la volonté de changer les choses, est très vulnérable face à aux importations avicoles et les problèmes sanitaires qu’elles posent.”

Baudouin Hamuli Kabarhuza

Et que fait l’OCC?

C’est l’OCC, l’Office congolais de contrôle, qui joue un rôle central par rapport à la traçabilité, l’étiquetage et l’analyse des produits importés. Une tâche qui porte sur toute une série d’éléments: identification du fournisseur, du pays d’origine du produit, de la quantité, de la date de production et d’expiration des cartons, du numéro de l’abattoir, du certificat vétérinaire d’origine, etc. Ce qui nécessite compétence, équipement approprié (pour les analyses organoleptiques, physico-chimiques, micro-biologiques) et, last but not least, dégageant de multiples pressions politiques.

Opérer par exemple la traçabilité sur la date d’émission et la durée d’un produit, à partir des documents d’importation, n’est déjà pas chose aisée. Victor Tshitenge cite l’exemple de l’importateur Socimex qui avait importé d’Inde cinq containers d’œufs réfrigérés, avec le “bill of loading” émis à Anvers et indiquant Sallah (Emirat d’Oman) comme premier port de chargement. Il en est de même pour l’inscription sur les emballages de la firme Charles Doux, “made in France”, alors que ses poules de réforme, introduites en RDC, proviennent du Brésil.

L’équipement de l’OCC n’est pas à la hauteur de la tâche à accomplir. “J’ai vu le labo principal de l’OCC à Kinshasa”, relate César Bisimwa. “C’est une misère. Pour délivrer le document de mise en consommation pour les œufs importés, l’OCC procède encore au test de l’eau salée. En fait l’OCC n’a pas d’équipement fiable pour établir la fraîcheur de l’œuf”.

Au port de Matadi, quand l’importateur —et il ne s’en prive pas— sollicite la procédure d’urgence pour le débarquement de la marchandise, sous prétexte qu’il importe des denrées périssables, l’OCC n’a pas de chambres frigorifiques pour faire patienter l’importateur, le temps de procéder à

l’analyse. Il arrive alors que le résultat du labo sort après que la marchandise soit déjà vendue et distribuée.

Une fois sur les marchés, la marchandise subit une rapide contamination (rupture de la chaîne du froid) qui la rend quasiment impropre à la consommation. A cette étape, l’OCC n’intervient plus pour contrôler le produit. Ce n’est plus de son ressort, mais de celui du ministère de la Santé... qui n’est pas équipé pour ce genre de travail.

L’OCC est en mesure de garantir plus ou moins la qualité de la marchandise. La plus grande difficulté n’est pas de dire si c’est bon ou mauvais; c’est de pouvoir résister aux pressions.

Baptiste Ruhanu, vétérinaire, OCC Matadi.

Les tensions entre l’OCC et les ministères, en particulier le ministère de la Santé, ne manquent pas.

Un exemple! Le 6 février 2004, l’OCC (département provincial du Bas-Congo, division laboratoire de Maradi) envoie une lettre à la société Socimex, lui annonçant la consignation particulière de ses importations d’œufs de consommation en provenance de l’Inde (date de production: 19/12/2003; date d’expiration: 19/6/2004).

Le lettre indique: “Suite à l’épizootie qui sévit en Asie et nous référant au message du Service de production et santé animale du ministère de l’Agriculture, nous vous informons que ces deux containers ne peuvent pas sortir du Port en attendant une décision finale de la haute hiérarchie de l’Office Congolais et du Ministère de l’Agriculture”.

Le lendemain, l’OCC recevait une lettre du Ministère de la Santé (secrétariat général, direction de la Quarantaine internationale).

La consigne communiquée à l’OCC de Matadi, dans la lettre datée du 7 février 2004, est claire: “Je tiens tout simplement à vous fixer que les deux containers ne sont pas concernés par les mesures édictées par le message du Service de production et santé animale du ministère de l’Agriculture pour deux simples raisons: l’Inde n’est jusqu’à ce jour pas touchée par l’épizootie de la fièvre aviaire; le cargo a été expédié deux mois avant la déclaration de l’épizootie qui secoue quelques pays d’Asie, l’Inde non concernée. Je ne vois donc aucun inconvénient à ce que ces deux containers soient enlevés après toutes les formalités habituelles d’usage”.

La RDC a-t-elle le choix entre la mort par la faim et la mort par l’empoisonnement?

Je sais que ce qui vient de l’extérieur, c’est de l’empoisonnement. Mais un ventre affamé, ce qui est devant lui, il le consomme. Je vois ce qui rentre dans le Bas-Congo et surtout à Kinshasa qui consomme 10.000 kilos de charcuterie de volaille par jour. Personne n’ignore l’impact micro-biologique des aliments qui

rentrent. Je vois ce que fait Orgaman, je vois la rupture de la chaîne du froid. On est allé enterrer des containers entiers de poulet sur 6 km, à la sortie de Matadi. Et pendant qu'on enterrait, il fallait que la police ceinture les containers: la population locale voulait récupérer le stock. Quand j'étais enfant à Matadi, personne ne mangeait le "chinchard". C'était pour les chiens. Personne ne mangeait les croupions, les pattes de poulet. Mais, aujourd'hui, la population mange ce qu'elle trouve, tant que cela ne tue pas et que cela engraisse. Bien sûr, il faut produire et consommer local. Mais, la question à se poser est simple: comment pousser la production locale pour qu'elle puisse combattre et remplacer progressivement l'importation de produits congelés du "tout venant"?

Père Charly Kusika Nzau, Kimpese.

8. Cameroun: une campagne exemplaire

La campagne menée au Cameroun, à propos des importations de poulet congelé, a inspiré des associations d'autres pays africains, dont la RDC, impressionnées par la manière dont cette campagne fut menée et par les résultats obtenus.

Une catastrophe économique et sanitaire

Entre 1996 et 2003, on est passé au Cameroun de 978 tonnes de découpes de poulet congelé importées à 22.153 tonnes, la majorité des ces importations provenant d'Espagne (9.779 tonnes) et de Belgique (9.559 tonnes), pour l'année 2003.

Les importations avicoles, vers le Cameroun et l'Afrique subsaharienne, ont sensiblement augmenté dès 1995, avec l'entrée en vigueur, le 1er janvier 1995, de l'Organisation mondiale du commerce. Via l'Accord sur l'Agriculture, l'OMC a imposé une réduction drastique des tarifs douaniers pour les pays du Sud, membres de l'OMC, tout en permettant aux Etats du Nord (Union européenne, Etats-Unis...) de continuer à payer des subventions massives à l'agrobusiness.

Ces importations massives ont provoqué le démantèlement de la filière avicole camerounaise, une filière qui était déjà bien structurée. C'est ainsi qu'entre 1996 et 2003, selon l'Association citoyenne de défense des intérêts collectifs au Cameroun (ACDIC), "la concurrence des poulets congelés importés d'Europe a provoqué, chez près de 92% des petits producteurs camerounais, la perte de leur principale source de revenu".

De plus, ces importations ont entraîné une catastrophe sanitaire. En 2003, le Centre Pasteur de Yaoundé avait déjà indiqué qu'environ 83,5% des poulets congelés importés étaient impropres à la consommation pour avoir fait l'objet de congélation et de décongélation successives.³⁴

Une campagne exemplaire

Au mois d'août 2004, deux associations camerounaises (l'ACDIC —association citoyenne de défense des intérêts collectifs— et le SAILD —service d'appui aux initiatives locales de développement—) lançaient une grande campagne d'information, de sensibilisation (surtout vers les consommateurs) et de lobbying destinée à limiter les importations, à promouvoir l'aviculture locale et à construire un large réseau de défense des intérêts de la population.³⁵

Pour cette campagne, l'ACDIC a élaboré un "livre blanc", une étude menée pendant 9 mois pour cerner, chiffres et statistiques à l'appui, l'ampleur des importations de poulet congelé, leur impact économique, social et sanitaire et établir un argumen-

taire précis.³⁶

Plusieurs séminaires, ateliers, et mêmes rencontres internationales (avec des représentant/e/s des organisations paysannes et sociales d'autres pays africains -dont la RDC- et européens) se sont tenus à Yaoundé.

Une campagne européenne (France, Belgique, avec S.O.S. Faim et le Gresea) a relayé l'information et les objectifs des associations camerounaises. C'est ainsi que S.O.S. Faim allait récolter plus de 62.000 signatures dans le cadre d'une pétition "Mon poulet, ma poule", pétition présentée à la Commission européenne. Cette pétition demandait que "dans toute négociation internationale, l'UE défende le droit pour chaque Etat ou chaque région de définir sa politique agricole"; que "spécifiquement dans le cadre de l'OMC et des négociations des Accords de partenariat économiques avec les pays ACP, les intérêts des populations agricoles priment toujours sur les objectifs de libéralisation du commerce".

Au Parlement européen également, le président de l'ACDIC, Bernard Njonga, soutenu par plusieurs organisations, est intervenu devant un panel de parlementaires.

Des résultats concrets

La campagne, menée au Cameroun, a porté ses fruits.

Le contingentement des importations a fortement diminué. Depuis 2005, environ 2.600 tonnes de découpes de poulet congelé sont encore importées au Cameroun, soit 10% de ce qui arrivait dans le pays en 2003.

Cela s'explique par la mise en place d'un système de surveillance des quotas et surtout l'augmentation importante de la TVA sur les produits importés, le gouvernement camerounais l'ayant fait passer de 27% à 43%.

Sur les marchés locaux, le rapport s'est inversé entre le prix de vente du poulet local et le produit importé. Auparavant, les cuisses de poulet importées se vendaient environ 900 francs CFA le kilo (soit 1,37 euro) contre 1.300 francs CFA (1,98 euro) pour la production locale. Aujourd'hui, le kg de découpes importées est passé à 1.600 francs CFA contre les 900 francs pour la production locale.

L'impact sur la production locale ne s'est pas fait attendre: entre mars et novembre 2005 déjà, la production nationale de poulet a augmenté de 57%. Aujourd'hui, elle se situe autour de 30.000 tonnes, au lieu des 10.500 tonnes (année 2003).

Le gouvernement camerounais a également pris des mesures pour la relance de la production locale, par exemple en supprimant la TVA sur les intrants: poussins, nourriture, médicaments, ...

³⁴. Voir Denis Horman, *Chicken Connection*, pp. 36-38.

³⁵. *Ibid.*, pp. 122-124.

³⁶. ACDIC, *Importations massives et incontrôlées, Poulets "congelés", danger de mort pour la santé des populations, pour les paysans-producteurs, pour l'économie nationale, Comprendre le phénomène au Cameroun, mars 2004.*

Rien n'est définitivement acquis

La contrebande est une réalité. Des importations peuvent être acheminées dans le pays via les ports de pays voisins, la Guinée Equatoriale par exemple. D'où l'importance de la mise en place d'un système de contrôle permettant d'établir la traçabilité des produits importés, comme l'a demandé l'ACDIC.

Il y a également des mesures politiques indispensables pour le renforcement de la filière avicole locale. "Le gouvernement camerounais doit mettre en place un mécanisme permettant d'assurer un suivi efficace entre la production et la consommation", souligne Christian Penda Ekoka, économiste et membre du mouvement démocratique du peuple, "sinon, il y aura un vide que la population locale ne sera pas en mesure de combler. Cela concerne par exemple la mise en place de chaînes d'abattage au niveau des grandes zones de production".

Et puis, il y a la discussion sur les Accords de partenariat économique, les "fameux" APE. "Si les APE sont signés tels quels", constate Jean-Jacques Grodent de S.O.S. Faim, "le Cameroun ne pourra probablement plus pratiquer une taxation élevée sur les poulets congelés".

Cap sur la souveraineté alimentaire

En avril 2005, l'ACDIC décidait d'initier une campagne pour la souveraineté alimentaire. Au vu des difficultés de la filière avicole locale à satisfaire la demande, après la réduction drastique des importations de découpes de poulet congelé, il s'avérait urgent d'enquêter sur les méfaits des importations agroalimentaires et leurs conséquences sur les filières locales, en particulier sur les trois produits les plus consommés: le riz, le maïs et le blé. En préparation de cette campagne, l'ACDIC sortait un nouveau dossier "Aidons-les à nous nourrir".³⁷

Ce dossier fourmille de chiffres qui font réfléchir: "on importe 87% de nos besoins en riz, essentiellement de Chine; 15% de nos besoins en maïs, essentiellement des USA; et 100% de nos besoins en blé, essentiellement d'Europe. La tomate, le lait et l'oignon font aussi l'objet d'importations dont l'importance s'accroît au fil des ans et au détriment de nombreux producteurs".

Fin novembre 2006, après 4 mois de campagne, l'ACDIC récoltait 620.000 pétitions pour le soutien direct à l'agriculture.³⁸ Le texte de cette pétition, adressée au Premier Ministre et au Président de l'Assemblée Nationale, souligne un constat: "Plusieurs autres produits que le riz, tomate, oignon, blé, maïs, huile, sucre, fruits, etc. font l'objet d'importations massives, alors que l'on pourrait en produire abondamment au niveau local". La pétition demande des mesures et décisions politiques, "non seulement dans l'optique de la reconquête de notre souveraineté alimentaire, mais, et surtout, dans l'optique des subventions à la production.

Les producteurs en ont besoin".

"Pour nous, souligne Bernard Njonga, le maintien d'une agriculture locale est la clé de voûte de notre développement, mais nous considérons qu'il faut dépasser les intérêts des seuls agriculteurs. Nous essayons aussi de développer l'ACDIC en association sous-régionale, avec le Tchad, la Centrafrique, le Congo—Brazzaville et la République Démocratique du Congo".³⁹

³⁷. ACDIC, Campagne Souveraineté alimentaire, "Aidons-les à nous nourrir", Le Cameroun perd sa souveraineté alimentaire... et pourtant, 2006.

³⁸. Voir la brochure de l'ACDIC, Souveraineté alimentaire, Les Camerounais parlent: 620.000 pétitions pour le soutien direct à l'agriculture, analyse et interprétation, janvier 2007.

³⁹. Bernard Njonga, Il faut des subventions pour que les paysans investissent, in Le Monde du 16 janvier 2007.

9. Ça commence à bouger à Kinshasa

Au mois d'août 2006, RAUKIN, le Réseau d'Agriculture Urbaine de Kinshasa, effectuait une enquête sur la production locale de poulets de chair et d'œufs de consommation. Quelques 300 enquêtes étaient distribuées aux différents acteurs de la filière avicole : les producteurs, les importateurs, les distributeurs et les consommateurs. Il s'agissait de mieux cerner les obstacles et les atouts de la filière avicole, mais également les stratégies, les actions à mener et les mesures à prendre pour la relance et le développement de la production avicole locale.

Les 27 et 28 septembre 2006, le Réseau organisait un séminaire pour dégager les grandes tendances de cette enquête.

Au regard des conclusions des travaux en carrefour, des échanges et des réalités quotidiennes de la filière, les participants de ce séminaire prirent trois décisions importantes : le lancement d'une campagne nationale sur la sécurité et la souveraineté alimentaires en RDC ; la création d'un cadre d'échanges et de concertation de tous les acteurs de la filière avicole ; le pilotage et l'animation de cette campagne par le Réseau RAUKIN.

RAUKIN, le Réseau d'agriculture urbaine de Kinshasa

RAUKIN a été créé en 1996 par huit ONGD, membres du Conseil régional des ONGD de Kinshasa, "CRONGD". C'est aujourd'hui un réseau d'une cinquantaine d'ONGD qui intervient dans plusieurs secteurs d'activité touchant à la sécurité alimentaire : la production agricole, les cultures maraîchères et vivrières ; la transformation des produits alimentaires ; l'élevage de la volaille, du petit bétail et des alevins ; la commercialisation et la diffusion des produits agro-pastoraux ; la formation, le plaidoyer et le lobbying.

Dans le cadre de la campagne "Consommons sain et local", Raukin va mener une action de grande envergure sur les importations avicoles et la production locale. Des T-shirts imprimés par le Réseau donnent la tonalité de la campagne : "poulets importés, congelés et recongelés, intoxication, chômage, fermeture des élevages, fuite des capitaux".

Tous les maillons de la filière du poulet importé ou produit localement ont la lourde charge de définir des stratégies appropriées et de proposer des solutions renforçant la production locale d'œufs de consommation et de poulets de chair. Il s'agit de favoriser la production locale pour faire diminuer progressivement les importations.

Pierre Ongala Lopema,
Secrétaire permanent du RAUKIN.

Le séminaire, organisé fin septembre 2006 à Kinshasa, a identifié les blocages et les atouts de la fi-

lière avicole à Kinshasa et dans le Bas-Congo. Il a également, à l'exemple des organisations camerounaises, suggéré une série de mesures pour booster la production locale.

Des obstacles à surmonter

Le dumping des produits importés (poulets et œufs), le coût élevé des intrants (poussins, alimentation, produits phytosanitaires...), la vétusté du réseau routier et la difficulté d'accès aux marchés ruraux, l'absence d'organisation de ramassage, d'abattage et de congélation des poulets fut évoquée comme autant d'obstacles sur le plan économique. Au niveau politique, le séminaire mettait l'accent sur l'absence de politiques gouvernementales pour la promotion et le développement de la filière locale, l'absence de politique incitative (crédit, micro-crédit, régime fiscal approprié) et, last but not least, la non protection du marché local contre les importations massives des produits avicoles subventionnés (de manière indirecte), de basse qualité et à des prix défiant toute concurrence.

Et qu'en est-il de l'organisation des producteurs avicoles ? "Dans le secteur de l'élevage, il n'y a pas de véritables organisations", constate le docteur Bisimwa, "chacun travaille un peu dans son coin".

Des atouts à développer

Les atouts ne manquent pas. C'est d'abord l'existence d'un personnel formé et compétent. "Nous n'avons pas besoin d'agronomes installés à Kinshasa", déclare Baudouin Hamuli. "Ils doivent aller dans les centres de renforcement agricole, à l'intérieur des provinces, là où les gens travaillent sur des résultats concrets et clairs".

La filière avicole —d'abord la filière poules pondeuses dans le Bas-Congo et à Kinshasa— peut être relancée. Il existe toujours de grandes fermes et une série de petits producteurs ; les bâtiments sont toujours là, mais ils sont vides ; des machines aussi, des meuneries, etc. A Kimpese, le Père Charly Kusika a créé un institut de transformation agroalimentaire ; à Kinshasa, Anicet Lokenyo a mis sur pied la première entreprise avicole intégrée en RDC, depuis la ferme parentale jusqu'à l'abattoir.

Et puis, il y a le potentiel agricole, avec en particulier le maïs, la principale céréale en RDC, qui a gagné en importance ces dernières années et qui est un des principaux aliments pour le bétail, pour la filière avicole. "Mais il est clair que la culture de maïs ne peut se développer chez nous que si la demande augmente considérablement", souligne Pierre Ongala du KAUKIN ; "la croissance de la demande en maïs, grâce à l'évolution de la filière avicole, peut conduire à l'émergence des plantations industrielles et semi-industrielles, où le maïs peut être produit de façon plus rationnelle et à moindre coût, le rendant plus abordable pour tous".

Le tourteau de soja est importé, mais on peut cultiver le soja sur place, ce que l'on ne fait pas actuellement.

Il existe deux gros producteurs d'aliments pour bétail dans le Bas-Congo et à Kinshasa. D'abord la MIDEMA, une entreprise à 51% de capitaux américains. C'est un véritable monopole, la plus grosse usine de production d'aliments pour bétail, à base de soja et de maïs. Cette multinationale, implantée dans presque tous les pays de l'Afrique centrale (côte ouest), importe le blé et une grande partie du maïs et du soja. Midema est une minoterie, société-filiale de Seaboard Corp, une multinationale implantée dans presque tous les pays d'Afrique centrale (de la côte Ouest à l'Est: Nigeria, Sierra Leone, RDC, Congo Brazzaville, Angola, Zambie, Mozambique, Kenya). En RDC, elle importe le blé pour la meunerie et une grande partie du maïs et du soja pour les aliments pour bétail.

L'autre producteur d'aliments, CDI Bwamanda, a un taux d'incorporation de matière première locale allant jusqu'à 90%, en utilisant des formules maïs et soja produits localement dans l'Oubangui.

Mais il y a d'autres alternatives dans la formulation et l'approvisionnement en intrants avicoles pour l'alimentation. "Cultiver les légumineuses pour substituer le maximum de matières premières importées, c'est possible", constate le docteur Bisimwa. "Aussi, quand le maïs n'est pas disponible en quantité suffisante, toutes les provenderies pourraient utiliser le manioc-tubercule râpé et pelletisé. Celui-ci est mélangé à des feuilles de manioc séchées et le mélange donne des granulés qui ont presque la même valeur nutritive que le maïs. Or le manioc, peut être cultivé toute l'année".

Des mesures à prendre

Surmonter les obstacles, valoriser les atouts, cela implique la mise en place de politiques et de mesures d'encadrement pour encourager et développer la filière avicole locale.

La priorité des priorités porte sur la relance et le développement de la filière avicole et de la production locales. Comme le souligne Pierre Ongala, "l'objectif n'est pas de supprimer du jour au lendemain les importations de découpes de poulet, mais bien de favoriser la production locale pour faire diminuer progressivement les importations".

La filière "poules pondeuses", dans le Bas-Congo et à Kinshasa, est relativement développée. Les importations d'œufs de consommation sont, à cet égard, non seulement catastrophiques pour la santé, mais en concurrence déloyale avec la production locale. Il appartient donc au gouvernement de limiter les importations d'œufs de consommation, en concurrence directe avec la production locale qui, "boostée" par des mesures de soutien, pourrait tendre vers l'autosuffisance. A cet égard, comme le demande RAUKIN, des taxes importantes pourraient être prélevées sur ces produits concu-

rentiels importés.

De même, s'avère-t-il indispensable de renforcer les mesures et les outils de contrôle sur les importations frauduleuses et les produits impropres à la consommation. Il y va de la santé de toute une population.

A l'inverse, l'Etat peut utiliser plusieurs mécanismes pour venir en soutien à la production locale. Rien ne l'empêche de diminuer -ou même de supprimer- les taxes sur les produits importés utilisés dans la filière élevage, et cela afin de réduire les coûts de production. Cela concerne par exemple les intrants : poussins, nourriture, médicaments, etc.

De même, l'Etat peut apporter des aides directes (subventions) aux éleveurs qui s'installent, encourager un système de crédit et micro-crédit à des taux préférentiels pour encourager les producteurs locaux, veiller à l'encadrement technique des paysans pour la production de maïs, de soja, ou encore mettre en place des chambres frigorifiques et des chaînes d'abattage au niveau des grandes zones de production et de distribution.

Sans oublier le réseau routier, les voies navigables et le chemin de fer. Dans plusieurs provinces, des produits locaux pourrissent à cause du délabrement de ces moyens de transport.

10. Agir ici

Fondements de la solidarité Nord-Sud

Que ce soit en Afrique, en Europe, en Amérique latine, en Asie, aux Etats-Unis, les paysannes et les paysans, travaillant dans le secteur avicole, comme dans les autres secteurs agroalimentaires, sont victimes des intérêts des firmes transnationales, du dumping de l'UE et des USA, des "avantages comparatifs" de l'industrie avicole.

Comment mieux résumer cette solidarité et "communauté d'intérêts" entre paysan(ne)s de ces différents continents qu'en rappelant l'Appel international du 24 mai 2004, signé à Bruxelles par de nombreuses associations paysannes.⁴⁰

Appel international de Bruxelles

"Nous, paysannes et paysans d'Europe, aujourd'hui menacés de disparition par la Politique Agricole Commune (PAC) de l'Union européenne élargie; nous, citoyennes et citoyens européens, victimes, en tant que consommateurs et contribuables, des dégâts de cette politique au point de vue de la qualité des produits (industrialisation de la production agricole), de l'environnement, du bien-être des animaux (élevage industriel), de l'emploi et du monde rural (volonté de l'Union européenne de diminuer fortement le nombre d'exploitations et concentration de la production agricole dans certaines régions), du financement (budget agricole européen réparti injustement entre exploitation, secteurs et pays);

Nous, paysannes et paysans des Etats-Unis, victimes d'une politique agricole similaire, engagée dans la même course au dumping que l'Union européenne;

Nous, paysannes et paysans d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie, empêchés de produire notre alimentation à cause d'importations à bas prix en provenance de l'UE ou des USA, et premier groupe à souffrir de la faim, de la pauvreté et de l'émigration forcée;

Nous, paysannes et paysans de la planète, jouets de surproductions encouragées pour faire chuter les prix agricoles, lésés par des niveaux de prix maintenus artificiellement très bas sur les marchés internationaux, et victimes de la dérégulation des marchés, aujourd'hui fonction des intérêts de firmes transnationales;

Déclarons qu'ensemble, les paysannes/paysans et les citoyennes/citoyens pourront forcer leurs gouvernements à changer de politique agricole."

Cet Appel pose comme droit fondamental, fondateur des revendications communes des organisations paysannes du Nord et du Sud de la planète, la sécurité et la souveraineté alimentaires.

Ces droits sont bien malmenés dans le secteur avicole. La viande de poulet fait l'objet d'une féroce guerre commerciale au niveau international entre quelques grands groupes industriels implantés à la fois dans les pays développés et les pays en développement. L'industrialisation de la production,

l'intégration des filières et l'intensité de la production des aliments ont permis de baisser les coûts de production. Une concurrence acharnée s'instaure entre élevages des pays développés et de pays émergents.

Quant aux producteurs des pays les plus pauvres, leurs produits ne trouvent plus preneur(s) sur le marché local, tant les prix des productions importées sont inférieurs à ceux des productions plus traditionnelles, et ceci sans recours aux subventions. Ces produits importés, sans valeur marchande sur le marché européen (ailes, croupions, cous, carcasses...), sont des sources de revenus supplémentaires pour les agro-industries européennes et exposent les populations d'Afrique subsaharienne en particulier à des dangers sanitaires extrêmement graves (absence d'équipements frigorifiques efficaces, rupture de la chaîne du froid).⁴¹

Les fondements de la solidarité Nord-Sud, entre organisations paysannes, syndicales, consuméristes, environnementalistes, ONGD... , reposent finalement sur des intérêts communs face à l'agrobusiness (firmes de production, de transformation, de commercialisation), les multinationales agroalimentaires, l'agriculture productiviste et industrielle, orientée vers l'exportation, privilégiant la production maximale et la compétitivité dans la guerre économique du marché mondial et du libre-échange.⁴²

"Cette agriculture relègue au second plan, voire conteste radicalement, les autres aspects de la multifonctionnalité de l'agriculture que sont l'emploi, le respect de l'environnement, l'occupation du territoire et aussi la qualité des produits et la satisfaction des consommateurs".⁴³

Une des manifestations les plus visibles de l'agriculture industrielle productiviste -tant au Nord qu'au Sud- se concrétise dans la "malbouffe". "La malbouffe, souligne José Bové, c'est le fait de manger n'importe quoi. Pour moi, c'est d'une part l'alimentation standardisée que McDo symbolise à souhait, un goût uniforme d'un bout à l'autre de la planète, et, d'autre part, c'est la sécurité alimentaire, avec les problèmes des hormones, des OGM, des résidus de pesticides, tout ce qui touche à la santé. Donc, l'aspect culturel et l'aspect santé. La malbouffe vise également l'agriculture industrielle, c'est-à-dire l'alimentation produite à la chaîne, pas nécessairement sous forme de produit fini comme les McDo, mais les produits de masse tels le cochon industriel, le poulet en batterie, etc. A travers le concept de malbouffe, c'est en fait toute la chaîne de l'agriculture et une forme d'alimentation qui sont remises en cause".⁴⁴

Maîtrise de la production et gestion de l'offre

L'élimination des subventions à l'exportation, des nouvelles formes de dumping (aides directes aux producteurs payées par le contribuable, pour com-

⁴⁰Cet appel a été signé par la Coordination paysanne européenne (CPE), Via Campesina, le Movimento Sem Terra du Brésil (MST), le Réseau des organisations paysannes et des producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA), le National Family Farm Coalition des Etats-Unis (NFFC), le Mouvement d'action paysanne de Wallonie (MAP), le Vlaams Agrarisch Centrum en Flandre(s) (VAC) et bien d'autres mouvements paysans dans le monde.

⁴¹D. Horman, Chicken connection, ibid. Voir également De-main Le Monde, Le monde autrement et d'autres mondes, Nourrir la planète n'a pas de prix! CNCD-11.11.11 et CRID.

⁴²D.H. Quelques éclairages sur le pouvoir et la stratégie des multinationales de l'agroalimentaire, site Gresea.

⁴³Déclaration du Mouvement d'Action Paysanne (MAP), organisation paysanne de défense professionnelle paysanne en Wallonie, membre de la Coordination Paysanne Européenne et de la Via Campesina

⁴⁴José Bové et François Du-four, Le monde n'est pas une marchandise, des paysans contre la malbouffe, La Découverte, 200.

penser partiellement les prix indûment bas dont profitent l'industrie agroalimentaire et la grande distribution) et l'arrêt du bradage des surplus sur les marchés internationaux sont les deux conditions principales qui permettront aux pays en développement — et singulièrement les plus pauvres — de protéger leurs agricultures de la concurrence "déloyale" et même "loyale" (sans soutien de l'Etat ou de la PAC) entre systèmes de production inégaux.

Il s'agit donc de maîtriser la production agricole dans les pays industrialisés et d'obtenir des prix rémunérateurs pour les producteurs, reflétant les coûts de production.

La maîtrise de la production peut impliquer une certaine protection à l'importation, au sein de l'Union européenne contre les importations d'aliments pour bétail par exemple. Cette protection à l'importation permettrait à l'UE de réduire fortement ses excédents exportables de céréales, de viandes et des produits laitiers. Cela permettrait d'avoir une agriculture moins intensive en intrants, et de ce fait protégeant mieux l'environnement, la qualité des produits et de l'emploi. En particulier, cela conduirait à remplacer au maximum le couple maïs-soja par l'herbe, dans l'alimentation des ruminants.⁴⁵

PAC, OMC, FMI, BM, APE... : même combat!

"La meilleure solidarité Nord-Sud que peuvent mettre en œuvre les agriculteurs belges et européens est de travailler à un changement profond de la PAC et des règles du commerce international, qui permettront à l'agriculture familiale durable de vivre de son travail dans toutes les régions du monde".⁴⁶

Les Accords de partenariat économique, négociés entre l'UE et les pays ACP, s'inscrivent dans la philosophie de la Politique Agricole Commune (PAC) de l'UE.

Comme le souligne le ROPPA (Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest), "les APE, contrairement aux accords précédents qui octroyaient des accès préférentiels aux ACP, privilégient en premier lieu l'UE, qui pourra accroître des exportations alors que les ACP auront à abaisser unilatéralement leurs barrières douanières et de devenir compétitifs en dix ans".

C'est pourquoi "le ROPPA en appelle à la mobilisation des organisations paysannes, des ONG et de toute la société civile, tant africaine qu'européenne, en vue d'empêcher la mise en place des APE en 2008. Il faut convaincre nos Chefs d'Etat sur la catastrophe qui attend nos pays si nous ne nous mobilisons pas pour arrêter les négociations en cours tant à Bruxelles, à Genève que dans nos pays".

Ici également, il s'agit de continuer les mobilisations contre l'OMC et les institutions financières internationales (FMI et Banque mondiale). "Ces insti-

tutions, rappelle Via Campesina⁴⁷ ont mis en œuvre les politiques néo-libérales, dictées par les intérêts des firmes transnationales et des grandes puissances politiques qui donnent la préférence au commerce international et non à l'alimentation des populations. Elles participent à l'augmentation des exportations en direction de l'Afrique subsaharienne. Elles contraignent ces pays à réduire leurs barrières commerciales et à diminuer leurs soutiens à l'agriculture".

Comment arriver à la souveraineté alimentaire?

Un pays peut-il le faire seul, en refusant d'accepter les "conseils" du FMI, en abandonnant l'Accord sur l'Agriculture de l'OMC ou l'OMC? Cela pourrait entraîner bien des risques. Cela étant, est-ce que plusieurs pays essaieront de le faire ensemble? Comment les persuader, et comment préparer une telle action? Quels efforts faut-il entreprendre pour persuader les plus puissants des pays développés — persuader soit leurs gouvernements, soit au moins leur société civile — que la souveraineté alimentaire est nécessaire? Comment éviter les actions de représailles de la part de l'UE et des USA? Si toute l'Afrique partait en même temps, il serait difficile à ceux-là de s'y opposer. Ceci entraînerait la perte de toute autorité morale à l'OMC, et peut-être même l'effondrement de l'OMC elle-même. Mais si ce n'était qu'un petit groupe de pays qui la quittait, comment éviterait-il les mesures de revanche et les efforts de pays riches pour exploiter les divisions entre pays africains, ceux qui veulent rester dans l'OMC et ceux qui voudraient en sortir?

Tom Lines, consultant, Royaume-Uni, au Forum régional sur la souveraineté alimentaire à Niamey⁴⁸

Et si la RDC refusait de payer sa dette

Le 20 décembre 2006, à l'invitation du sénateur Pierre Galand, le Comité pour l'annulation de la dette du tiers monde (CADTM) organisait, dans les locaux du Sénat belge, un colloque consacré à l'audit de la dette de la République démocratique du Congo. Cette initiative était soutenue par le Centre national de coopération au développement (CNCD), le Gresea et d'autres ONGD belges et congolaises. Elle tombait à point nommé: quelques jours avant, le premier ministre, Guy Verhofstadt annonçait devant les parlementaires son intention de remettre la dette bilatérale du Congo vis-à-vis de la Belgique.

La dette extérieure de la RDC dépasse les 10 milliards de dollars: les deux tiers sont dus aux créanciers bilatéraux (majoritairement au Club de Paris dont fait partie la Belgique, 5ème plus gros créancier bilatéral de la RDC) et un tiers aux institutions multilatérales (FMI, Banque mondiale). Pour alimenter ce colloque, il y avait l'expertise du CADTM⁴⁹, ainsi que l'étude réalisée avec la collaboration d'un groupe de Congolais, étude intitulée "Et si le Congo-Zaïre refusait de payer sa dette? Essai analytique des preuves d'une dette odieuse".

⁴⁵ Denis Horman, Chicken Connection, *ibid*, pp. 111-118.

⁴⁶ Gérard Choplin (CPE), Il n'est pas trop tard pour changer de politique agricole, in *Demain Le monde, nourrir la planète n'a pas de prix*, CNCD/CRID.

⁴⁷ Via Campesina est un mouvement international composé d'organisations paysannes de petits et moyens agriculteurs, de travailleurs agricoles, de femmes ainsi que des communautés indigènes d'Asie, d'Afrique, d'Amérique et d'Europe. Via Campesina défend le droit fondamental à la souveraineté alimentaire (site: <http://www.viacampesina.org>)

⁴⁸ ROPPA, Forum régional sur la souveraineté alimentaire à Niamey, Niger, novembre 2006, synthèse (site: www.roppa.info).

⁴⁹ www.cadtm.org

Il n'est un secret pour personne que la dette extérieure de la RDC a été contractée par le régime dictatorial et corrompu du Maréchal Mobutu. Le montant des biens mals acquis par Mobutu varie entre 4 et 8 milliards de dollars! Comme le souligne Joseph Stiglitz, ancien vice-président de la Banque mondiale, "quand le FMI et la Banque mondiale prêtaient de l'argent à Mobutu, ils savaient (ou auraient dû savoir) que ces sommes pour l'essentiel ne serviraient pas à aider les pauvres de ce pays, mais à enrichir Mobutu. On payait ce dirigeant corrompu pour qu'il maintienne son pays fermement aligné sur l'Occident. Beaucoup estiment injuste que les contribuables des pays qui se trouvaient dans cette situation soient tenus de rembourser les prêts consentis à des gouvernements corrompus qui ne les représentaient pas".⁵⁰

Aujourd'hui encore, le remboursement des intérêts de cette dette pèse lourdement sur le budget de l'Etat congolais (29% du budget en 2004, selon les estimations du FMI).

"C'est une dette odieuse, elle doit être absolument annulée au FMI, à la Banque mondiale, au Club de Paris et de Londres. On a bien besoin de cet argent pour redresser le pays, réparer l'outil économique, donner des salaires décentes aux fonctionnaires, rencontrer les besoins les plus urgents de la population, et ça ne manque pas!". Cette réflexion du directeur général du CENAPEP à Kinshasa est partagée par bien des acteurs et actrices de la société civile de la RDC.

A nous d'agir ici pour que notre premier ministre respecte sa parole et que le gouvernement annule purement et simplement, et sans conditions, la dette bilatérale vis-à-vis de la RDC.

Soutien à RAUKIN

Comme suite au séminaire de fin septembre 2006 à Kinshasa, RAUKIN a reçu la mission de préparer le plan de campagne nationale sur la sécurité et la souveraineté alimentaires en RDC.

Cette campagne va avant tout mettre l'accent sur la filière avicole, à Kinshasa et dans le Bas-Congo face aux importations massives et incontrôlées d'œufs de consommation et poulets de chair.

A l'instar de la campagne menée au Cameroun et qui a impressionné bon nombre d'organisations kinoises, RAUKIN tient à mettre en évidence la catastrophe sanitaire et économique engendrée par les importations avicoles. Des T-shirts, imprimés par le Réseau des ONGD, donnent la tonalité : "poulets importés, congelés et recongelés, intoxication, chômage, fermetures des élevages, fuite des capitaux".

"Nous avons amorcé un défi qui va prendre du temps pour que la population congolaise comprenne l'importance de l'enjeu", souligne Pierre Ongala Lopema, secrétaire permanent de RAUKIN, dans le rapport d'enquête sur la problématique concernant la production locale des poulets à Kins-

hasa. "Mais avec le concours du pouvoir public, des entreprises étatiques et privées, des personnes ressources et de la société civile, il y a lieu d'espérer et d'arriver à de bons résultats".

RAUKIN se donne comme première tâche l'élaboration d'un "**livre blanc**", suivant ainsi l'exemple des organisations camerounaises.

C'est un outil indispensable pour mener à bien les activités que se fixe le Réseau, à savoir la sensibilisation, la conscientisation et le lobbying.

C'est une lourde tâche qui demande beaucoup d'investissement, d'investigation, de contacts et de **moyens financiers**.

Mais, c'est une tâche incontournable et une première concrétisation de notre solidarité.

⁵⁰. J. Stiglitz, La grande désillusion, Fayard, 2002.